DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE FRANCHE-COMTÉ

LA HAUTE VALLÉE DE LA SAINE

DOSSIER DE CLASSEMENT
RAPPORT DE PRÉSENTATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement
FRANCHE-COMTÉ

SOMMAIRE

PAGE 5 — INTRODUCTION

PAGE 7 — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

PAGE 9 — LE XIXe SIÈCLE À L'ASSAUT DU SITE
- LA MODE DU RÉCIT DE VOYAGE
- DES OBSERVATEURS CONQUIS PAR LE SPECTACLE DE L'EAU

PAGE 13 — DES AMBIANCES RÉVÉLÉES PAR DES PROMENADES INTÉRIEURES
- DES PLANCHES AU PARADIS OU LA RÉCOMPENSE INATTENDUE
- LA VOIE DU TRAM : L'HEUREUX MARIAGE DU GÉNIE DE L'HOMME ET DES PRODIGES DE LA NATURE

PAGE 19 — UN CHAPELET DE PAYSAGES REMARQUABLES CHARGÉS D'HISTOIRES ET DE LÉGENDES
- L'ŒUVRE DE L'EAU
  - GÉNÉALOGIE D'UNE RIVIÈRE
  - LA SOURCE DE LA SAINE
  - LES GORGES DE MALVAUX
  - LES GORGES DE LA LANGOUETTE... UN COUP DE SABRE DANS LA MONTAGNE
  - LA CASCADE DU BIEF DE LA RUINE... UN ÉCRIN POUR DES JOYAUX
  - LE SAUT DE LA PISSE
- LES BELVÉDÈRES RÉVÉLATEURS DE LA GÉOMORPHOLOGIE DES LIEUX
  - LES BELVÉDÈRES ROUTIERS
  - LE BELVÉDÈRE DE LA ROCHE FENDUE... UN ZOOM SUR L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU SITE
  - LE BELVÉDÈRE DES RUINES... UN PAYSAGE FAÇONNÉ PAR L'HOMME

PAGE 33 — LA DÉTERMINATION DU PÉRIMÈTRE
- LE COURS DE LA SAINE : UN PRINCIPE DIRECTEUR
- ÉTAT ACTUEL DES MESURES DE PROTECTION
- DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

PAGE 43 — ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DU SITE

PAGE 45 — CONCLUSION

PAGE 47 — BIBLIOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE

Au cœur d'un site de plus de mille hectares, c'est une succession de crêts et de vals qui se marient, révélant une mosaïque d'ambiances riches et variées.

INTRODUCTION

Illustre exemple de sagesse antique, Aristote, pourtant maître incontesté de la classification, se refusait à définir le *topos*, site ou lieu, considérant que celui-ci résistait par essence à toute entreprise de compréhension globale. La complexité du site naturel, forcément sauvage, semblait devoir le placer hors de portée de la chaîne du savoir.

Sans méconnaître la difficulté de l'exercice mais en insistant sur son intérêt, devenu capital sous les effets conjugués de la course du temps et des pressions de la modernité, le législateur propose aujourd'hui une définition visée à l'article L 341-1 du code de l'environnement (ancien article 4 de la loi du 2 mai 1930). Il s'agit des « sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ».

Il faut ajouter que, depuis 2000, cette définition trouve un heureux écho dans la Convention européenne du paysage, publiée par décret en France le 22 décembre 2006, en insistant sur l'enjeu de la diversité des paysages et de leur protection.

La protection des paysages y est ainsi définie comme « les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par la valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine ».

Placé sous ce double patronage réglementaire, le présent document entend souligner les qualités paysagères, les caractéristiques et la valeur patrimoniale du site de la haute vallée de la Saine dans la perspective de son classement en application des articles L 341-1 à L 341-22 du code de l'environnement.

LOCALISATION DU SITE

Échelle 1 / 200 000e

© IGN 2007 - Scan 100
© DIREN Franche-Comté 2008

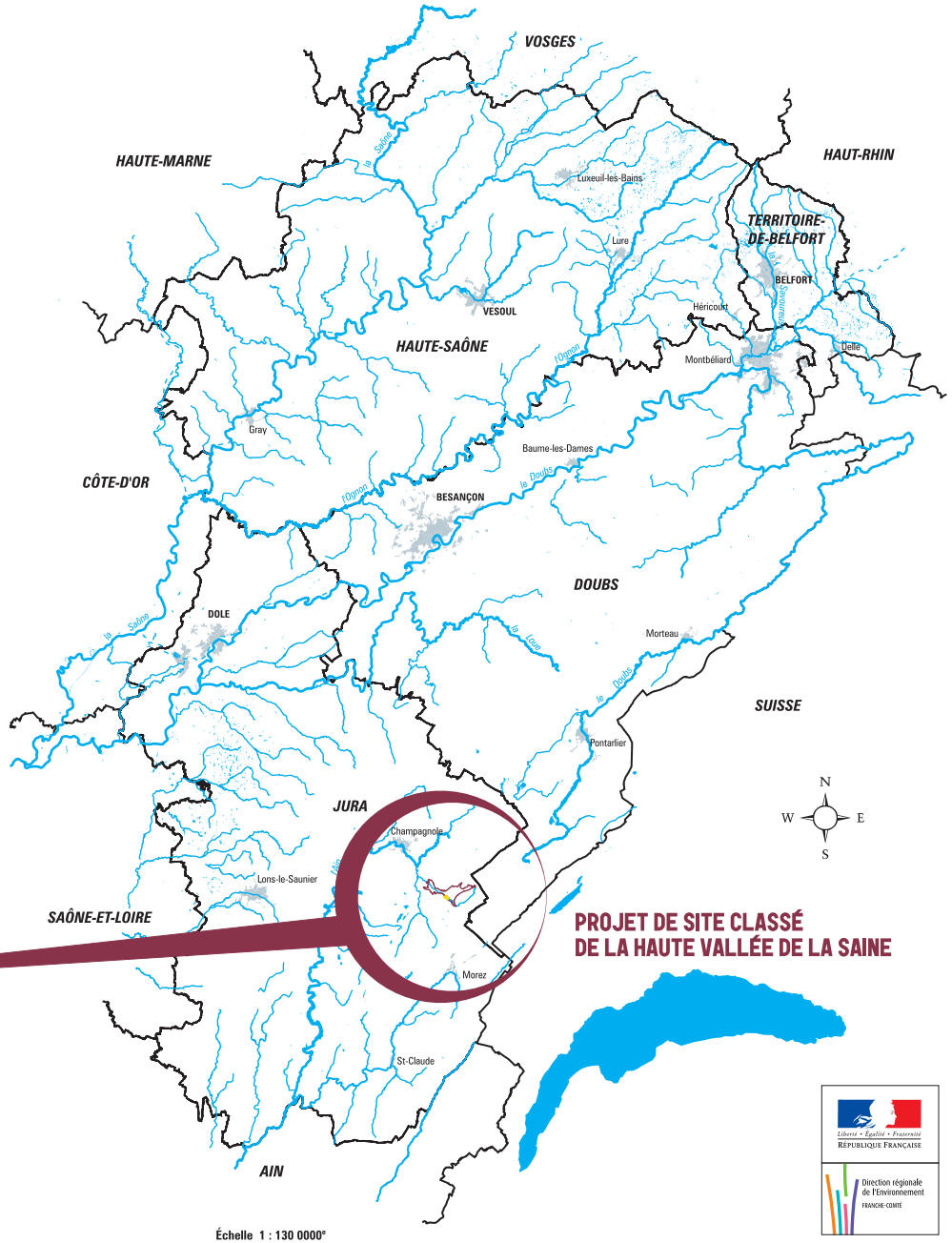

© BDCARTHAGE-IGN/MEDD/AE 2006
© DIREN Franche-Comté 2008

Présentation générale du site

Ancrée sur le second plateau jurassien à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Champagnole et à 50 kilomètres environ à l'est de Lons-le-Saunier, chef-lieu du département du Jura, la haute vallée de la Saine se développe en bordure du Jura des Grands Vaux.

Sur un anticlinal rectiligne, la Saine forge difficilement sa cluse de 18 kilomètres au travers de deux combes secondaires. Le site de la haute vallée de la Saine s'établit ainsi aux confins de différentes sous-unités paysagères. Tutoyant le pays des Lacs dans sa partie méridionale, il vient lécher le faisceau de Syam au nord-ouest et s'ouvre à l'est sur les Grands Vaux. Ses limites s'appuient par ailleurs sur les reliefs du Bayard et de la côte Poutin, d'une hauteur de l'ordre de 1000 mètres, tandis que son horizon lointain est circonscrit au nord-est par la Haute-Joux et au sud-est par le mont Noir. Typique d'une vallée de montagne par la modénature complexe de ses reliefs, caractéristique d'un paysage de tête de bassin par la diversité des apparitions de l'eau, ruisseaux multiples venant grossir la Saine, elle-même alimentant la Lemme, présence de cascades, de pertes et de résurgences, le classement de la haute vallée de la Saine viendrait compléter la gamme des sites classés constitutifs du massif jurassien.

Ainsi déterminé pour une grande part par la course de la Saine et le relief qui la borde, le site de la haute vallée de la Saine s'inscrit sur le territoire des quatre communes de Chaux-des-Crotenay, Les Planches-en-Montagne, Foncine-le-Bas et Foncine-le-Haut. Au cœur du site se développe une succession de crêts et de vals qui révèle une mosaïque d'ambiances variées suscitant des sentiments pluriels. Ainsi le plus petit des ruisseaux peut-il soudainement terrasser la montagne, la cloche étouffante de la sapinière peut-elle s'ouvrir sans transition sur une claire pâture animée au plus près des trilles des oiseaux et du grésillement des insectes, et de façon plus lointaine par le tintinnabulement des cloches de vaches encore invisibles. Tel est donc le premier enseignement du site, dont les plis et replis délivrent graduellement un triptyque équilibré où l'ondoiement de l'eau souligne la blanche matité des roches calcaires, et les dégradés de vert du couvert végétal.

Cela étant, la variété des climats que le site prodigue ne doit pas faire oublier ce qui lui vaut sa renommée et quelques-uns des paysages de carte postale chers au touriste, à savoir le travail de l'eau, en l'occurence de la Saine augmentée du ruisseau d'Entre-Côtes.

La Saine prend ainsi naissance au nord de la commune de Foncine-le-Haut, au pied du sommet du Couliou, coule dans un premier temps en direction du sud, avant de ciseler la montagne pour livrer des paysages parmi les plus spectaculaires qui soient (gorges de la Langouette inscrites le 20 décembre 1968, gorges de Malvaux et monumentale cascade du bief de la Ruine) avant de regagner le nord au fond d'une dépression intime et enfin de se jeter dans la Lemme.

« Il est peu de sites dans le Jura plus pittoresques que la vallée de la Sène. » André Rousset

LE XIXe SIÈCLE À L'ASSAUT DU SITE

LA MODE DU RÉCIT DE VOYAGE

Dès le XVIIIe siècle, on le sait, Rousseau vantait les avantages de la marche à pied. Le promeneur solitaire en concevait le meilleur moyen de s'ouvrir sur soi, le mouvement du corps mettant en branle celui de l'esprit. En précurseur, Rousseau ouvrait la voie aux romantiques du XIXe qui feraient la part belle aux bienfaits de la marche et de la proximité avec la nature. Le voyage dans les Alpes devint ainsi une mode en Europe au cours du XIXe siècle, et nombre de récits de voyages attestent du phénomène.

Par chance ou hasard géographique, la mode des Alpes contamina le massif jurassien, pour le bonheur des visiteurs qui, la lecture des textes en témoigne, ne regrettèrent pas leurs voyages dans le Jura.

La source la plus complète est à lire chez Joseph-Marie Lequinio, qui publie en 1801 un imposant *Voyage dans le Jura*. L'auteur entreprend de décrire par le menu les deux routes traversant le Jura pour aller de Paris à Genève chez le Grand Jean-Jacques. À propos de ce qui n'est encore pas défini comme la haute vallée de la Saine, l'impression de l'auteur en arrivant au village des Planches-en-Montagne peut être qualifiée d'équivoque : « Vous êtes là dans un site les plus sauvages du département, et la pensée peut-être la plus agréable qu'il inspire, c'est d'être séparé des hommes, d'être défendu à leurs regards et contre leur méchanceté, par la hauteur des monts qui vous entourent, et qui n'offrent presqu'à vos yeux aucune habitation ; c'est l'opinion misanthropique de la sécurité, produite par l'isolement qui vous séduit ; c'est la jouissance de la liberté qu'on goûte dans le désert. » À cette impression pas complètement enthousiaste, on peut opposer celle de Matilda Betham-Edwards consignée en 1879 dans son récit *Holidays in Eastern France*. Cheminant entre Champagnole et Les Planches-en-Montagne, la romancière anglaise confie sur le mode lyrique un enthousiasme sans réserve pour le site : « *The good pedestrian should follow this road to Les Planches, as splendid a walk as any in the Jura.* » (« Un bon marcheur devrait suivre cette route jusqu'aux Planches, qui est d'une splendeur sans égale dans le Jura »). Sans doute Mme Betham-Edwards englobe-t-elle dans sa description un secteur qui dépasse les limites de la haute vallée de la Saine, mais le transport émotionnel que lui inspire le site est réel et ne peut être réduit ou hiérarchisé par secteurs.

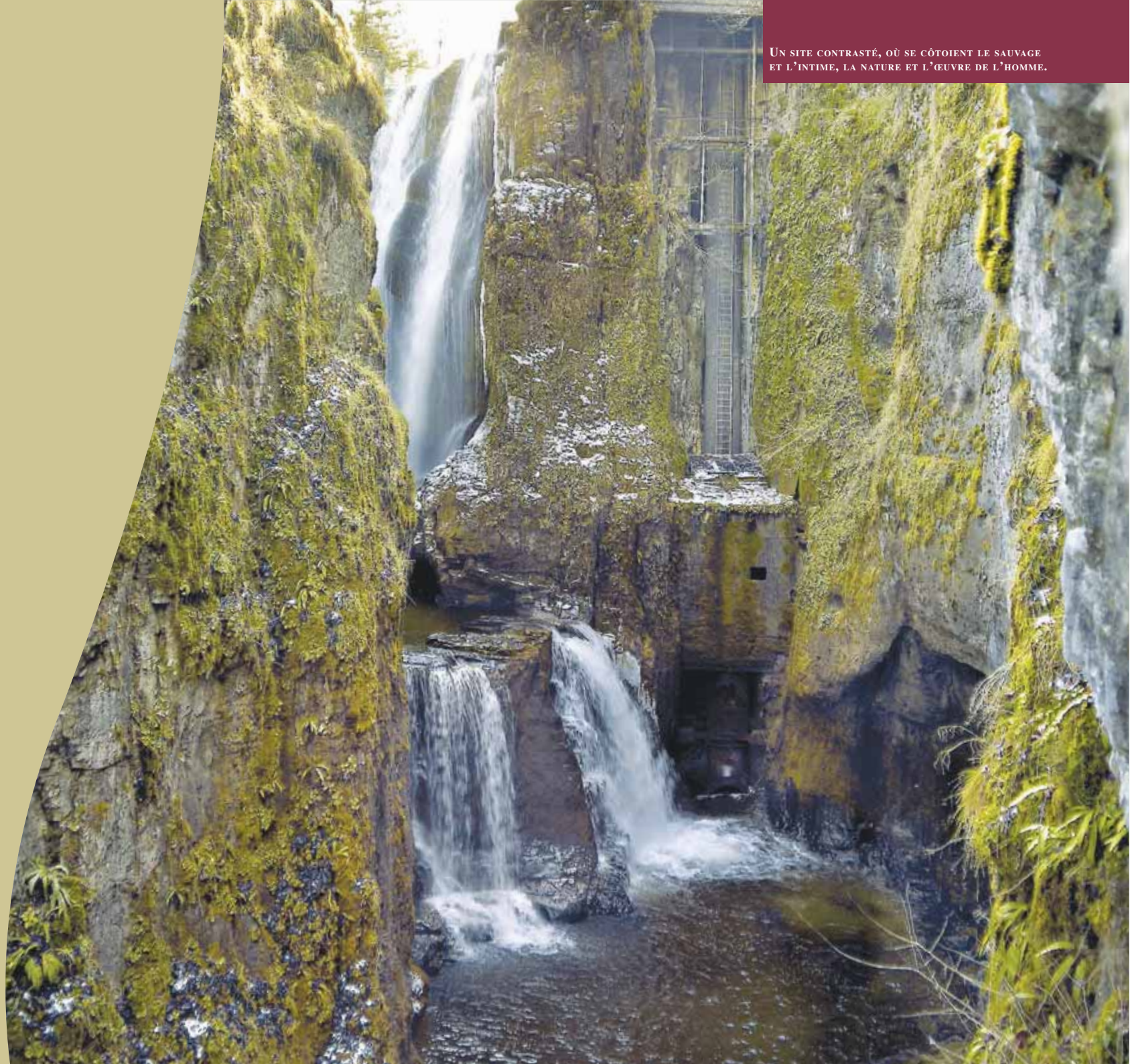

Un site contrasté, où se côtoient le sauvage
et l'intime, la nature et l'œuvre de l'homme.

Des observateurs conquis par le spectacle de l'eau

C'est en poursuivant sa route et en arpentant plus en profondeur le site que Lequinio est définitivement conquis par les surprises que celui-ci lui révèle. Se croyant au fond de la vallée en arrivant aux Planches, il découvre alors les gorges de la Langouette, dont il donne une description très pittoresque : « C'est une caisse allongée très profonde et dont les parois sont coupées très parallèlement dans le rocher. Imaginez une des rues étroites de Paris ; donnez aux maisons à peu près le double de la hauteur qu'elles ont, et faites couler une rivière sur le pavé de cette rue, vous aurez la Langouette ; c'est ainsi qu'est nommé le cours presque souterrain de la Sène » (la question de l'évolution de la graphie de la Saine sera évoquée plus loin).

Presque réticent à son arrivée sur le site, le fier révolutionnaire s'abandonne finalement lui aussi à la beauté des lieux et livre après son passage à proximité de la cascade du bief de la Ruine une description plus sensible qu'à son habitude : « Du bruit que font ces torrens, la vallée sans cesse retentit ; leurs mugissemens s'étendent au loin dans les airs ; ils ne laissent que d'animer cette triste solitude, et vous les avez déjà perdus de l'œil sans que leur sourde harmonie vous délaisse ; elle soutient encore long-temps votre marche, et vos mélancoliques plaisirs. »

Joseph-Marie Lequinio est définitivement conquis, Henri Bouchot ne l'est pas moins. Dans son livre sobrement intitulé *La Franche-Comté*, publié en 1890, l'auteur peint dans son beau style aux accents lyriques le parcours de la Saine d'aval en amont depuis la commune de Syam jusqu'aux Planches : « La voie rude et tourmentée qui s'en va monter aux Alpes et au Saint-Bernard n'a pas de meilleure surprise ; c'est à proprement dire un pont continu, percé dans les talus, qui surplombe le hiatus béant où l'eau bouillonne… En quelque endroit merveilleux, la Saine s'est ouvert un lit bizarre ; c'est dans l'entaille de deux remparts naturels, qui lui font la place mesurée. Le défilé de l'Angouette, en forme de fossé qui se prolonge, conduit la rivière dévergondée comme par la main et empêche ses escapades. »

Mais, comme souvent, le mot de la fin doit peut-être revenir à André Rousset, incontournable spécialiste de la région, qui, dans son *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, daté de 1854, clôt le chapitre par une mention claire et dénuée de tout sentimentalisme : « Il est peu de sites dans le Jura plus pittoresques que la vallée de la Sène. »

Les deux fermes des Nevreaux et du Sauget,
formant un écrin d'où jaillit le saut de la Pisse.

DES AMBIANCES RÉVÉLÉES PAR DES PROMENADES INTÉRIEURES

DES PLANCHES AU PARADIS OU LA RÉCOMPENSE INATTENDUE

Le premier itinéraire, et le plus secret des deux, réclame patience et efforts mais laisse entrevoir une récompense à la mesure de sa destination : le refuge du Paradis !

Au départ de la commune des Planches-en-Montagne, en amont des gorges de la Langouette, un sentier permet de pénétrer dans la vallée en rive droite de la rivière. Le chemin s'élève rapidement et sèchement au-dessus du village et de la rivière en direction du nord. Le marcheur est alors privé d'horizon et de lumière, comme coupé du monde par la masse végétale qui l'entoure de tous côtés. Plongé dans un silence profond seulement troublé par son propre souffle syncopé par l'effort, le randonneur gravit la pente, espérant bientôt dépasser les deux fermes qu'il a identifiées sur la carte pour atteindre enfin son but symbolique. Mais c'est un ravissement total, dans le double sens du terme, qui le cueille tout à coup.

De son ambiance de solitude vespérale le paysage se défait soudainement au profit d'un espace ouvert à la lumière du ciel comme aux yeux de l'observateur. Le site se fait agreste, occupé par les deux fermes des Nevreaux et du Sauget, paisiblement installées au milieu des prairies. Jaillissant entre elles, le saut de la Pisse s'éjecte comme un mystère des roches calcaires avant de disparaître aussi précipitamment dans une gorge étroite que le boisement protège des regards. C'est un sentiment d'apaisement qui domine dans ce lieu où tout invite à la douceur, des rondeurs douces du modelé des prairies au tintement des cloches de vaches que l'on devine sans les voir, en passant par les trilles des oiseaux, contrepoint naturel au bruissement polyphonique de la riche entomofaune tapie dans les herbages.

Après cette pause bienfaisante, le marcheur peut reprendre son ascension jusqu'au refuge du Paradis. Le boisement de taillis dominé par les hêtres cède peu à peu la place à une épaisse sapinière. Au Paradis, le site s'ouvre également, mais de façon moins inattendue et moins spectaculaire qu'à l'étape précédente. De là, avec de la chance, on pourra apercevoir la gélinotte des bois, ou encore le lynx, régulièrement observé sur le site. En suivant le chemin, il est possible de rejoindre le belvédère du Bulay, qui garantit un panorama grandiose, ou encore de longer le ruisseau d'Entre-Côtes pour profiter d'une flore typique de tourbières.

Ce premier sentier est emblématique des richesses que réserve la haute vallée de la Saine : une succession d'ambiances ménagées par la prédominance de milieux fermés seulement déverrouillés par quelques îlots ouverts. Comme partout dans ce site, l'eau est omniprésente, tour à tour invisible, discrète et lointaine, ou jaillissante et serpentine. Enfin, les hêtraies-sapinières dominent en position sommitale et présentent de très belles variantes, hêtraie à dentaire sur les versants exposés au nord et hêtraie à seslérie bleue sur les versants sud.

Dans un décor sauvage où la Saine court en contrebas, l'homme s'est ingénié à faire fonctionner un réseau de transport.

LA VOIE DU TRAM : L'HEUREUX MARIAGE DU GÉNIE DE L'HOMME ET DES PRODIGES DE LA NATURE

Le second itinéraire s'établit entre les communes de Foncine-le-Bas et Les Planches-en-Montagne. Intégré au parcours de la Tram'jurassienne, itinéraire de grande randonnée, ce sentier aménagé et connu par les randonneurs comme par les adeptes du canyoning vaut surtout par le pont, au propre comme au figuré, qu'il jette entre le génie de l'homme et celui de la nature.

En effet, cette promenade présente un remarquable exemple de paysage à lire comme un palimpseste. Tout au long de ce chemin, qu'il est préférable d'emprunter dans le sens aval de la rivière, des Planches jusqu'à Foncine, pour mieux profiter des variétés d'ambiances qu'il prodigue, le paysage est marqué par un mélange d'héritages naturels et anthropiques trop visibles pour être ignorés et qui confèrent au lieu une grâce irrésistible.

En quittant le village des Planches, au départ du même chemin que plus tôt, on gagne rapidement la voie dite « du Tram ». Un coup d'œil sur ladite voie, assez large et plane, couverte de cailloux gris et blancs, renseigne assez sur son ancienne fonction. Incontestablement, dans ce décor sauvage où la Saine en contrebas coule en un ruisselet paisible dont le murmure parvient à peine à percer le rideaux des hêtres qui tapissent le versant, l'homme s'est ingénié à faire fonctionner un réseau de transport. Les chemins de fer vicinaux du Jura structurent en effet un réseau au début du XXe siècle. La ligne électrique entre Champagnole et Foncine-le-Bas est inaugurée en 1924, le tram y circulera tant bien que mal jusqu'en 1950. Cette obstination du génie humain à braver des conditions hostiles pour ses besoins de communication se ressent dès le début du parcours, mais l'arrivée sur le viaduc de Foncine-le-Bas en constitue une démonstration éclatante. Ce lieu singulier possède une charge émotionnelle exceptionnellement forte. Le viaduc se détache en cet endroit de l'aplomb de la montagne comme pour mieux profiter du spectacle proposé par la cascade du bief de la Ruine, qui s'écrase en ricochets successifs sur les parois rocheuses pour se faufiler sous les piles du viaduc et poursuivre sa plongée dans la vallée formée par la Saine, quelques dizaines de mètres plus bas. Cette rencontre accidentelle entre une des merveilles naturelles du site et une réalisation humaine qui, en ce lieu, force l'admiration constitue un motif paysager d'une rare épaisseur. Un belvédère aménagé le long de la voie départementale 127, de l'autre côté de la vallée, rend possible la contemplation de ce panorama, mais seule une présence physique sur l'ouvrage permet de s'imprégner du trouble puissant que suscite ce tutoiement entre les œuvres respectives de la nature et de l'homme.

La voie du Tram se poursuit ensuite sous un tunnel percé dans la montagne d'une longueur de 180 mètres. L'absence d'éclairage dans le tunnel contribue à créer une ambiance de transition entre ce que l'on vient de laisser derrière soi, l'émouvant viaduc enjambant les acrobaties du bief de la Ruine, et ce qui s'annonce ensuite le long des gorges de Malvaux.

Car une nouvelle fois comme par surprise, c'est un paysage très différent qui s'envisage de l'autre

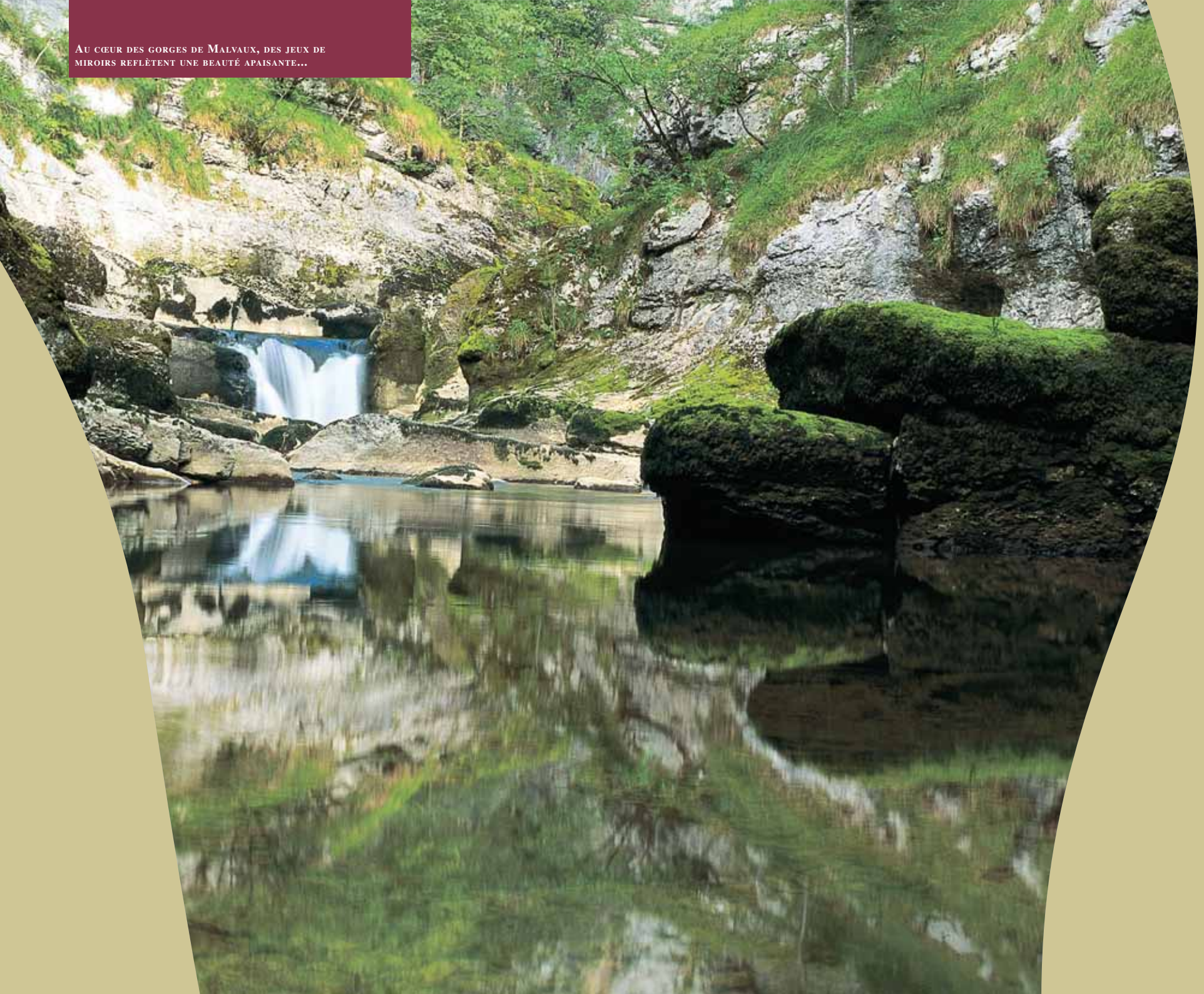

Au cœur des gorges de Malvaux, des jeux de miroirs reflètent une beauté apaisante...

côté du tunnel. Là où la Saine coulait gentiment au fond d'une vallée assez large, elle se resserre tout à coup dans un goulet profond et sombre. Ses eaux bouillonnent et se fracassent contre les hautes parois qui l'enserrent comme s'il s'agissait pour elle de se libérer d'une emprise étouffante. Ailleurs apaisante et jouant de son murmure comme d'une musique de séduction, la Saine à cet endroit menace, décourage les tentatives d'approche et laisse aller ses vagues de violence. Telles sont les gorges de Malvaux, d'une beauté inquiétante qu'il est rassurant de contempler depuis le surplomb de la voie du Tram.

Ce second itinéraire participe de la beauté de la haute vallée de la Saine. Sur un linéaire de moins de 4 kilomètres, il présente un compendium des états de l'eau caractéristiques du site. L'empreinte de l'homme y est également très forte, mais dans une combinaison réussie avec les paysages naturels, où dans un précieux jeu de miroirs chacun semble s'inspirer de la beauté de l'autre pour mieux la réfléchir.

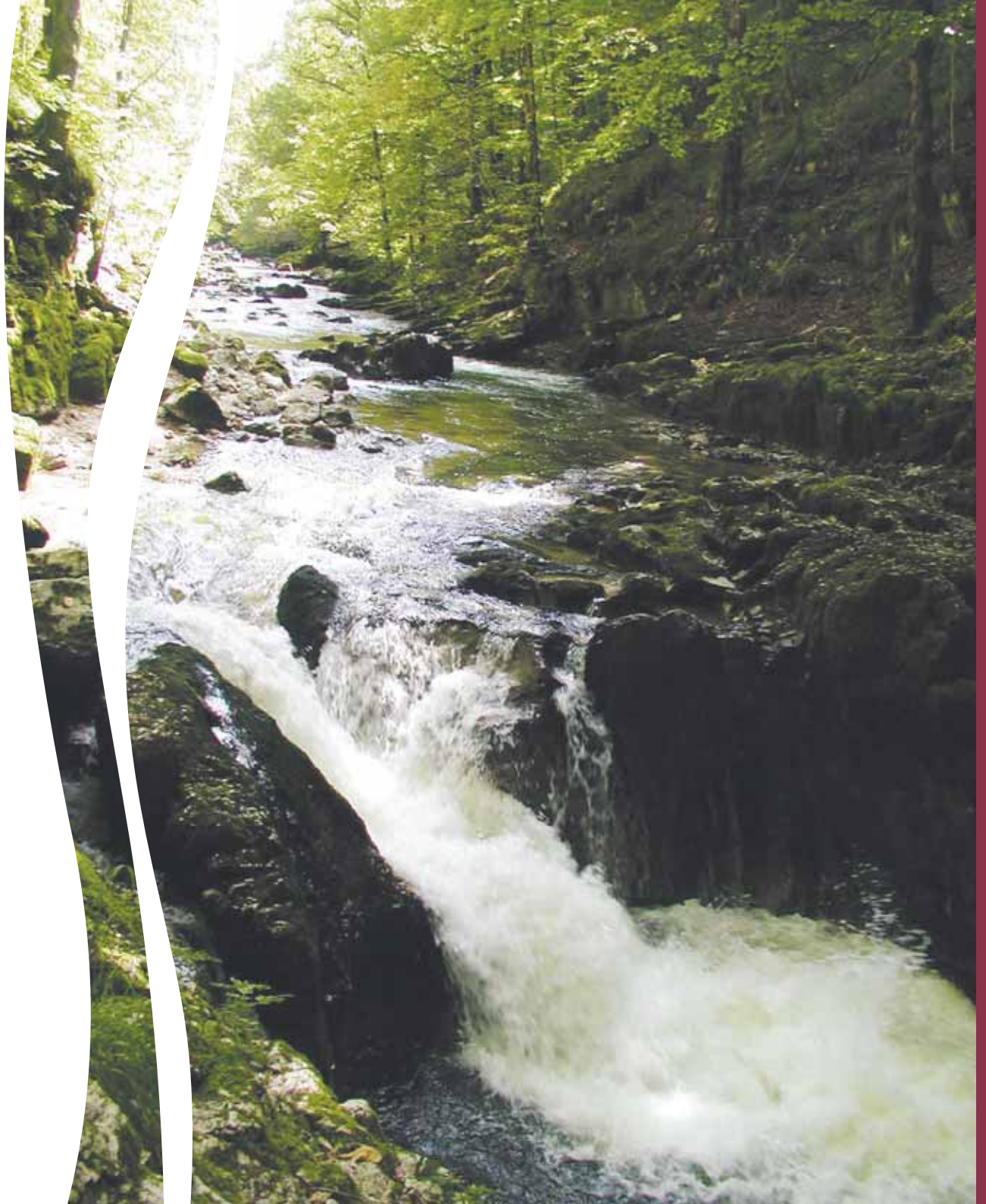

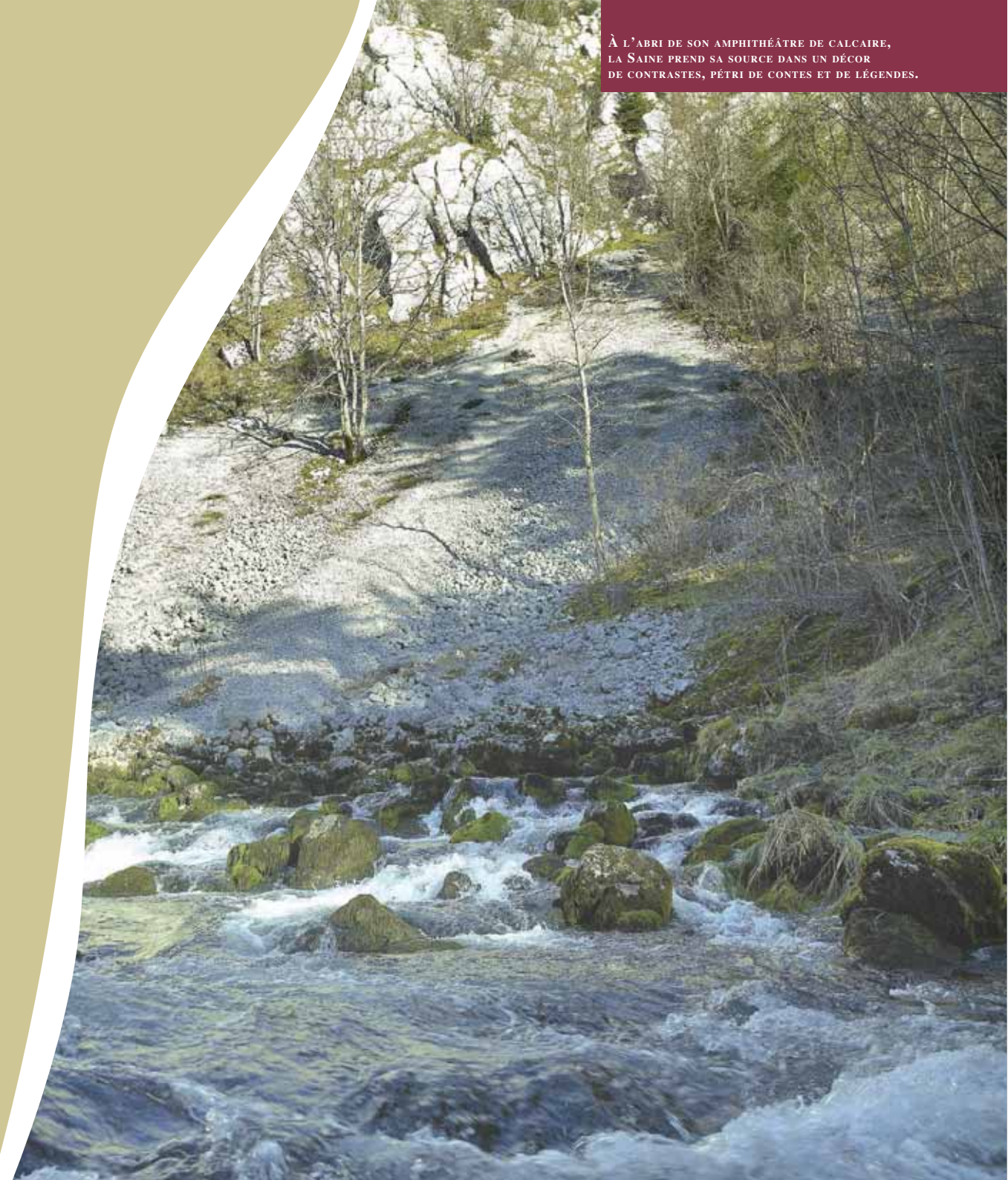

À l'abri de son amphithéâtre de calcaire, la Saine prend sa source dans un décor de contrastes, pétri de contes et de légendes.

UN CHAPELET DE PAYSAGES REMARQUABLES CHARGÉS D'HISTOIRES ET DE LÉGENDES

L'ŒUVRE DE L'EAU

Le travail de l'eau est sans nul doute l'un des éléments les plus caractéristiques du site de la haute vallée de la Saine et celui qui lui confère, pour une large part, sa beauté spécifique. Qu'il s'agisse de son travail de sculpture de la pierre de montagne ou du spectacle qu'elle donne en jaillissant des rochers ou en tombant en cascades, l'œuvre de l'eau façonne le site et lui fabrique une identité globale et une série de lieux singuliers. Avec la Saine bien entendu, mais pas seulement car l'eau est partout présente. Entre-Côtes, bief de la Ruine, Sainette, autant de ruisseaux au débit très variable qui inondent le site et participent à son écriture complexe. La Saine dans tous ses états néanmoins constitue bien l'épine dorsale du site.

GÉNÉALOGIE D'UNE RIVIÈRE

L'étymologie, comme toujours, nous renseigne sur l'évolution de la graphie de la rivière, mais aussi et surtout sur la charge symbolique que charrient ses eaux.

Ainsi est-on charmé d'apprendre que le nom de la Saine provient de la langue celtique, *sen* signifiant « saint », d'où l'ancienne graphie de Sène ayant subsisté jusqu'au XIXe siècle. L'origine du nom de la rivière contribue à la sacraliser auprès des habitants des communes voisines. André Rousset évoque à ce sujet les vertus miraculeuses attribuées à la Saine pour la guérison de maladies et rappelle le culte des Celtes pour les pierres, qui trouve un écho contemporain dans l'habitude des locaux de collectionner les pierres rondes que l'on peut trouver dans certaines cavités creusées par l'eau et abritées par les cascades.

La graphie moderne Saine apparaît dès la fin du XIXe siècle, sous la plume d'Henri Bouchot notamment. Fort opportunément, cette modernisation orthographique perpétue la tradition et le caractère salubre et vigoureux de la rivière. Cette énergie saine, la rivière la délivre tout au long de sa course pour forger quelques décors fabuleux.

LA SOURCE DE LA SAINE

À l'abri de son amphithéâtre de calcaire, la Saine prend source dans un décor de contrastes. Contraste de couleurs à voir en premier lieu dans la blancheur crayeuse des parois rocheuses ou du pierrier accouchant de la rivière balayée soudainement par le dégradé de verts tapissé sur les pierres et les rochers affleurant de l'eau. À cet endroit, l'écume de la Saine naissante couronne déjà avec grâce et caractère ces éminences moussues. Contraste à lire encore dans la structure paysagère du site où se côtoient le sauvage et l'intime, le naturel et l'artificiel. Le caractère sauvage s'impose à l'évidence de par les dimensions abruptes du cirque. Pourtant, le sentiment d'écrasement qui pourrait envahir l'observateur est muselé par des éléments d'intimité, comme les premières volutes de l'eau ou l'étonnante présence en ce lieu d'un petit pommier planté devant la source. Contraste enfin souligné par ce pierrier improbable qui en imposant son modelé artificiel sous les parois calcaires

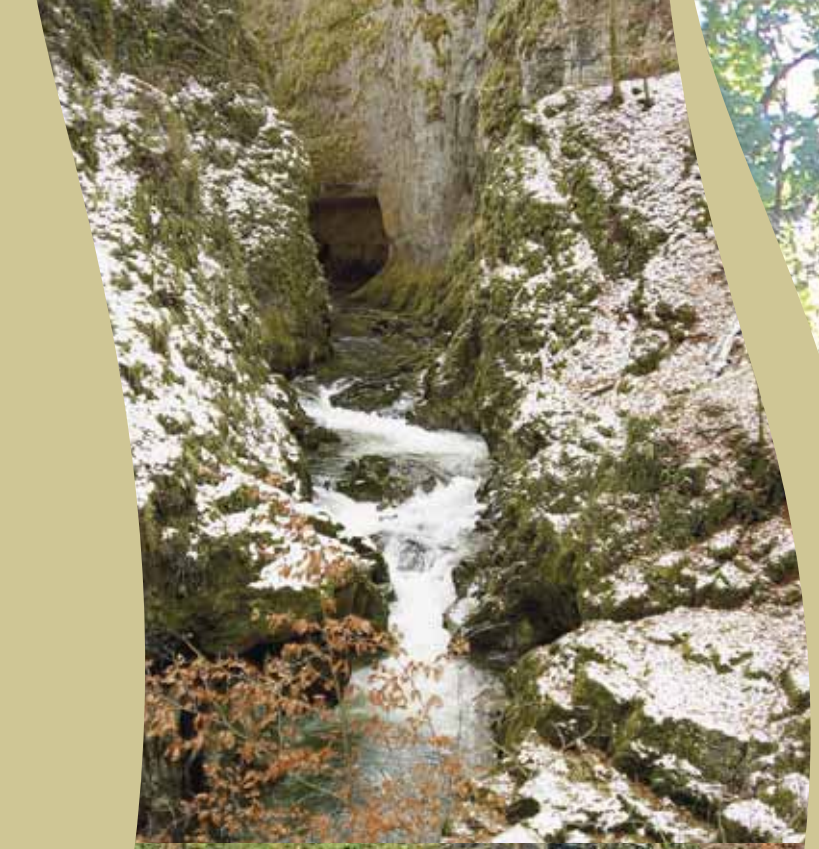

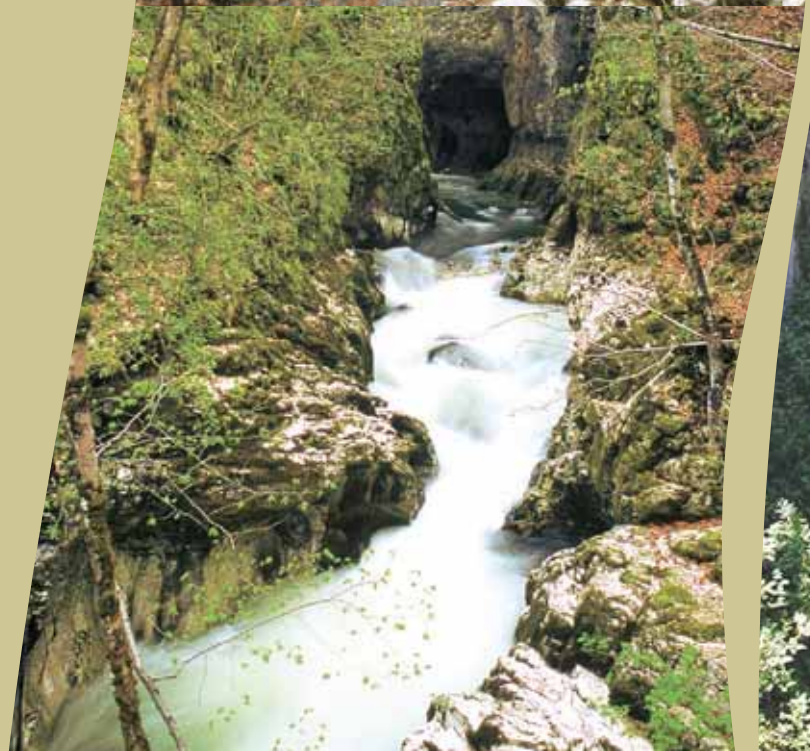

Les gorges de la Langouette : une faille profonde de 47 mètres, au creux de laquelle l'eau court furieusement.

ménage une issue inattendue à la force de l'eau. Au final, la source de la Saine produit des sentiments mêlés où affleure le surréalisme. À flâner en ce lieu, on s'attendrait presque à voir surgir ce mythique cheval blanc dont la légende raconte qu'il venait s'abreuver à la source avant de repartir au galop vers le mont Bayard.

Les gorges de Malvaux

Les gorges de Malvaux font le bonheur des nombreux adeptes du canyoning. Étroites, sombres et accidentées, elles se prêtent volontiers aux exploits sportifs, voire elles les sollicitent. Depuis les belvédères ou les voies routières qui serpentent au-dessus de la vallée, la rivière paraît pourtant couler paisiblement. Impression trompeuse, la Saine se cabre et s'emballe dès qu'on l'approche à cet endroit. Les gorges de Malvaux proposent une succession de cascadines qui, si elles sont sans commune mesure avec les proportions gigantesques des chutes voisines de la Langouette, restent d'un intérêt majeur. Accessibles au plus près depuis la voie du Tram, les gorges donnent à voir leur force en mouvement et dévoilent un nombre important de marmites et autres curiosités taillées dans la roche. L'atmosphère ténébreuse qui y règne en raison de l'étroitesse du goulet ne parvient pas à gommer la féerie tortueuse de la rivière sculptant ici des concrétions tufières, là submergeant fougueusement le moindre obstacle avant de laisser reposer ses eaux limpides dans une marmite ou un bassin qu'elle s'est dessiné. C'est bien comme si la Saine pratiquait ses gammes et orchestrait des répétitions avant de se lancer dans un ballet grandiose et des chutes vertigineuses du côté de la Langouette.

Les gorges de la Langouette... un coup de sabre dans la montagne

Site inscrit dès le 25 octobre 1944 puis étendu le 20 décembre 1968, les gorges de la Langouette ne cessent d'impressionner l'observateur. Récemment aménagé, un sentier de découverte permet d'admirer au plus près les deux chutes successives et la faille finale profonde de 47 mètres sur une largeur inférieure à 4 mètres, sorte de long canyon qui semble guider l'eau vers un exutoire plus propice.

Le site des gorges de la Langouette ne se donne pourtant pas aisément. On se souvient de la surprise de J.-M. Lequinio qui, s'imaginant au point bas de la vallée au village des Planches, découvre avec stupéfaction le défilé de la Langouette et ses cataractes aux dimensions insoupçonnables. Difficile en effet de deviner cette faille derrière un couvert végétal important dominé par les hêtres. Depuis le pont qui l'enjambe, on aperçoit ce gouffre étroit et profond au fond duquel l'eau court furieusement. Ce spectacle peut inquiéter de par la sensation de vertige qu'il impose, mais la descente du chemin pour aller voir de l'intérieur le parcours de l'eau réserve une autre surprise. Sur le pont, la lumière domine toujours, la musique de l'eau n'est pas encore un fracas assourdissant. Plus bas, le site réserve un accueil bien différent : absence de lumière, froid humide et vacarme du bouillonnement de l'eau. Mais le spectacle des chutes vaut bien cette descente infernale dans les profondeurs du puits. La Saine se détache des parois calcaires inlassablement sculptées et stratifiées par le travail de l'eau et se déverse brutalement dans l'étroit passage qu'elle

La cascade du bief de la Ruine : un site à la fois spectaculaire et pédagogique pour la compréhension de l'hydrogéologie du site.

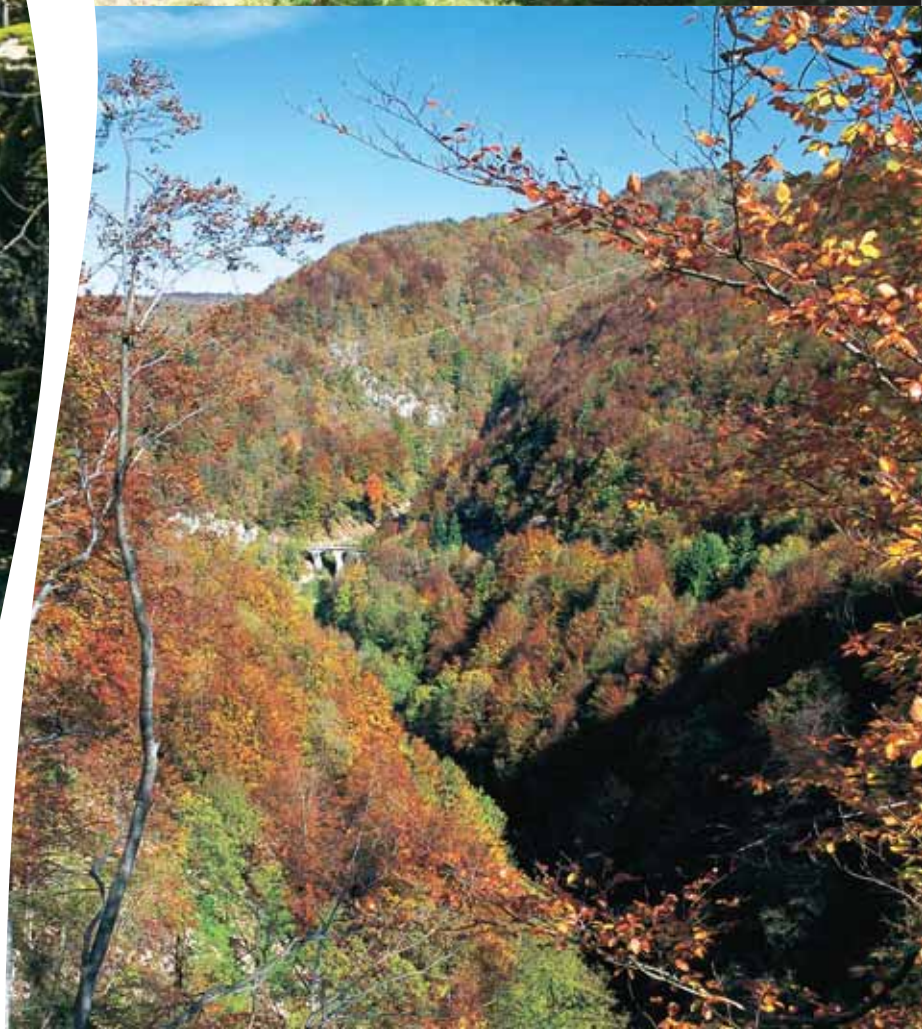

se fraye à travers la montagne. La violence de la chute, son débit et les conditions thermiques créent un sfumato quasi permanent qui adoucit les formes dures des murs de pierre et baigne les lieux d'un nimbe de mystère. Ces embruns, qui enveloppent la construction située en surplomb de la première chute et qui produit aujourd'hui de l'électricité, peuvent figurer le voile de l'histoire du site. Naguère, en lieu et place de cette construction, une scierie mettait à profit la force de l'eau pour soulager la peine des hommes. La commune des Planches tire d'ailleurs son nom de l'activité du bois. La maison du roulage au centre du village témoigne de ce passé industrieux. Tout au long de son cours, du reste, la Saine alimentait moulins, scieries ou encore métiers à tisser. Le voile peut également être levé sur un épisode de la bataille de Planches qui aurait eu lieu en février 1871 sur le lieu même de la Langouette. Cinq uhlans (soldats prussiens) furent précipités dans le gouffre avec leurs chevaux. Selon les sources, les circonstances exactes diffèrent, les Prussiens étant soit tombés sous les balles des Français, soit attirés dans ce piège invisible par un groupe de jeunes locaux venus les provoquer. Quelle que soit la vérité historique, on imagine aisément ces cavaliers lancés au galop et surpris par cette béance soudaine née de nulle part. Un épisode tragique qui renvoie à l'image guerrière longtemps associée au site : un coup de sabre dans la montagne…

LA CASCADE DU BIEF DE LA RUINE… UN ÉCRIN POUR DES JOYAUX

Étrangement, la cascade du bief de la Ruine ne fait l'objet d'aucune mesure de protection spécifique. Pourtant, ce site présente le double intérêt d'être immédiatement spectaculaire et extrêmement pédagogique pour la compréhension de l'hydrogéologie du site. Spectacle surprenant, la cascade du bief de la Ruine vaut, on l'a vu, par le rapprochement qu'elle opère entre le génie de l'homme et celui de la nature. Malgré cet imposant emblème de la présence humaine, le site jouit d'une harmonie rare entre ses différents composants. Le viaduc qui barre les escaliers du rocher agit comme un prisme focalisant le regard de l'observateur vers les cabrioles de l'eau sur la pierre. Et l'eau qui s'est frayé un passage entre ces énormes masses rocheuses s'insinue naturellement entre les piles du pont, qu'il n'est pas nécessaire d'éventrer comme elle le fait avec d'autres parois calcaires. La valse de l'eau sur les rochers enrichit également le décor d'une ambiance théâtrale. Jaillissant depuis une source à plus de 1000 mètres d'altitude, la force séculaire de l'eau a sculpté la pierre, creusant des marmites ici, ménageant là de plus vastes creux dans les rochers sous la forme d'amphithéâtres naturels. Le site se présente donc comme une saignée vertigineuse dans la montagne, étagée à intervalles plus ou moins réguliers comme un escalier géant. Chargée en eau, les cascades paraissent alors rebondir violemment de marche en marche.

L'une de ces cavités, dite « du Creux des Joyaux », doit cette jolie appellation aux pierres façonnées par les chutes d'eau. En effet, à l'aplomb de la cascade s'est formé un bassin naturel, sorte de vasque géante où l'eau tombe plus ou moins violemment en fonction de la charge du ruisseau. Lors des périodes de fortes pluies, l'eau s'y déverse brutalement au point

Le saut de la Pisse, dont le réceptacle stratifié illustre en coupe grandeur nature le lent travail de l'érosion.

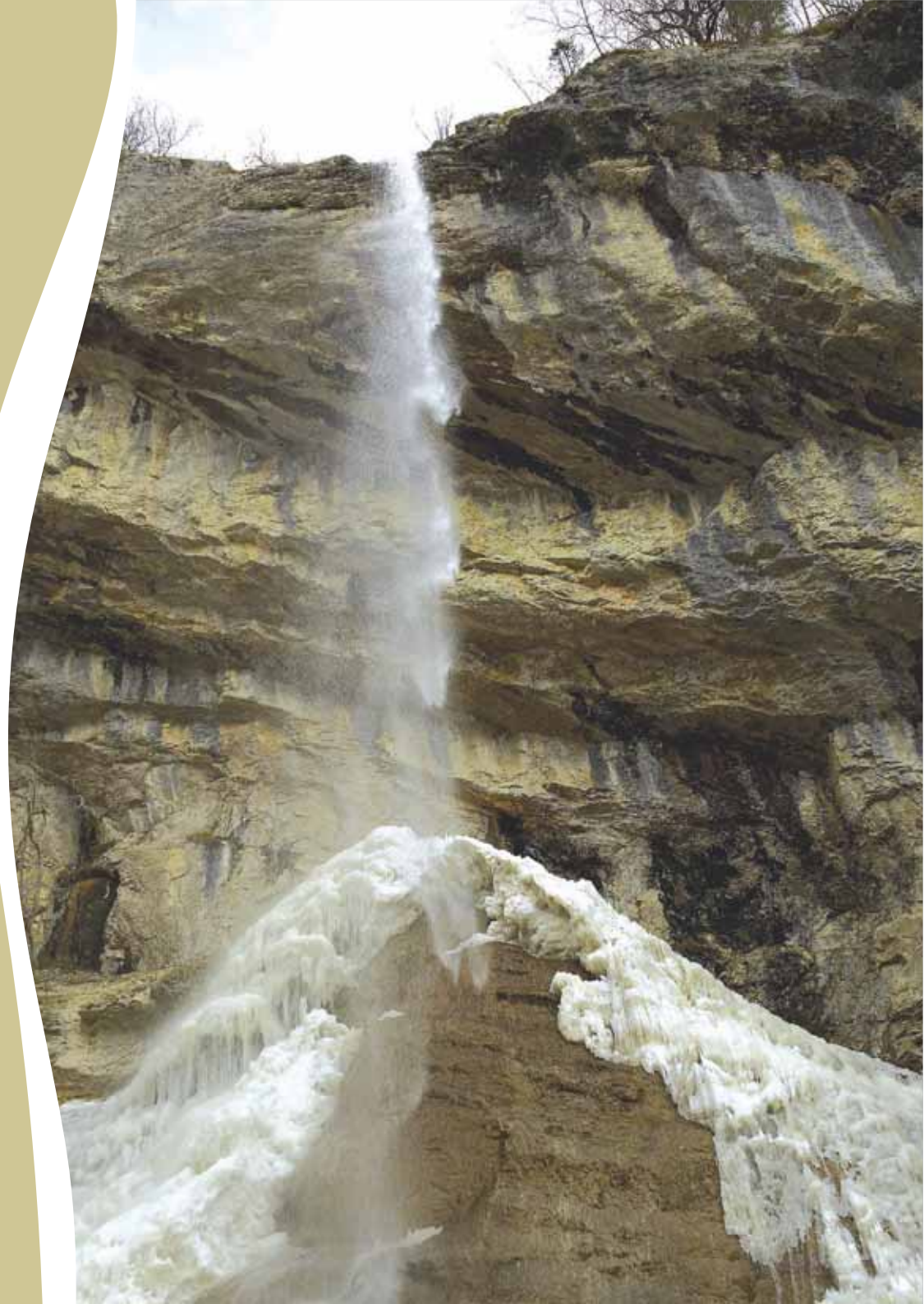

de former un tourbillon qui charrie des myriades de pierres. Ces pierres sont lessivées, lustrées et polies par le puissant travail de l'eau. C'est à sec que le Creux des Joyaux libère son fabuleux trésor : des cailloux devenus galets ou billes grises bien lisses aux irisations bleutées ou rosées. Sans valeur réelle, ces joyaux sont néanmoins volontiers collectionnés, dit-on, par ceux qui les découvrent. Le culte des Celtes pour les pierres n'est pas si loin… Mais si le site des cascades du bief de la Ruine est spontanément spectaculaire de par ses dimensions grandioses, on a peine à imaginer que le bief des Ruines, le ruisseau qui alimente la Saine, ait pu, à lui seul, forger ce décor de titan dans les flancs de la montagne. En effet, et c'est aussi l'une des caractéristiques plaisantes du site, la scène proposée est vivante dans le sens où le décor varie beaucoup en fonction du niveau des précipitations enregistrées. Fréquemment en effet, le site est à sec, et seul subsiste le spectacle de la pierre taillée par un élément absent, les couleurs vertes de la mousse qui vient lécher le tuf, des galets polis et, çà et là, des marmites formant de petits bassins à moitié vides. D'autres jours, après de fortes pluies, c'est un torrent monstrueux qui s'abat sur les rochers et repart jaillissant en de multiples ravines, grossir les eaux de la Saine. Cette forte variabilité, pour ne pas dire l'humeur changeante, du bief de la Ruine s'explique par la nature du ruisseau et la géologie du site. Le massif du Jura est calcaire, et des zones noyées alimentées par les pluies sont stockées entre les strates calcaires sur une couche de fond marneuse imperméable. Lors de fortes pluies, le réseau de zones noyées sature et l'eau se fraye un chemin entre les parois calcaires. Tel est le cas du bief de la Ruine, dont la source jaillit du cœur de la pierre de façon intermittente. Ce réseau souterrain irrigue l'ensemble du site et procède du caractère typique d'un site dit « de tête de bassin », où l'eau est partout présente sous des formes multiples, tour à tour souterraine ou résurgente, paisible ou torrentielle. La forte réactivité de la Saine et des ruisseaux qui l'alimentent contribue à la singularité du site. Singularité parfois dangereuse puisque le Creux des Joyaux comme la source de la Saine sont réputés dangereux pour le touriste, facilement piégé par la montée soudaine et rapide de l'eau dans ces bassins naturels.

Le Saut de la Pisse

Inscrit sur la liste des sites protégés depuis le 15 février 1945, le saut de la Pisse – ou le cours de la Pisse – est un lieu singulier. Il renvoie concrètement au moment et à l'endroit où le ruisseau d'Entre-Côtes, confronté à une béance soudaine, tombe en cascade dans une sorte de cavité pour serpenter de nouveau vers la Saine.
Discret, intime, le ruisseau d'Entre-Côtes glisse et ravine dans la vallée du Paradis sans que l'on prenne garde à son cours. Tout juste peut-on entendre son murmure lointain à hauteur des fermes des Nevreaux et du Sauget. À cet endroit, rien ne permet de deviner que le ruisseau va chuter de quelques mètres d'un seul coup dans une sorte de précipice. Qu'il descende en un mince filet vaporisé ou en un flot plus énergique, devant le spectacle du ruisseau en chute libre, le choix pour le nom du lieu n'étonne alors plus guère. Plus bas, le réceptacle stratifié illustre en coupe grandeur nature le lent travail de l'érosion tandis que se forment parfois en son sein des concrétions glacées aux formes évocatrices.

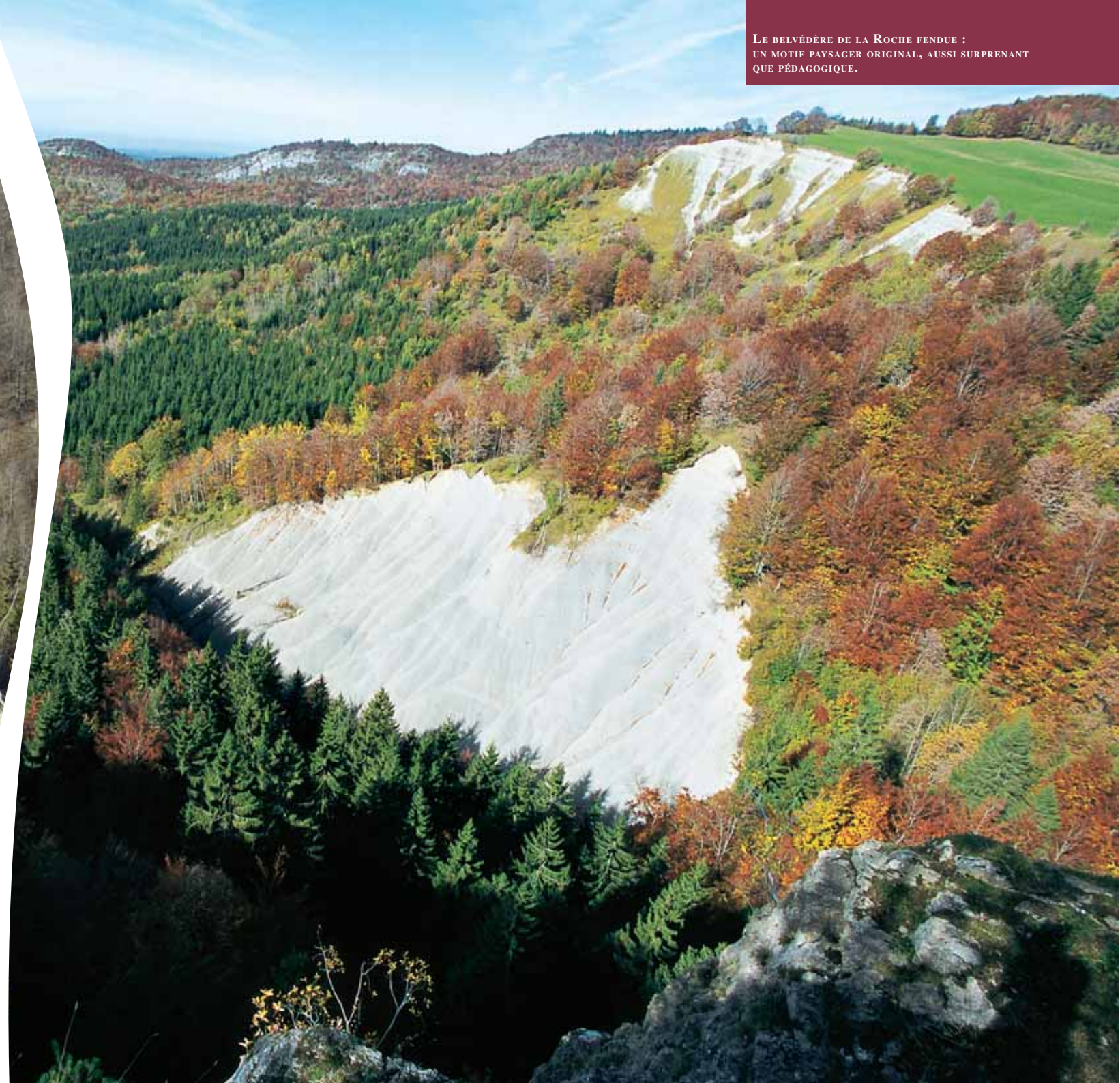

Le belvédère de la Roche fendue :
un motif paysager original, aussi surprenant que pédagogique.

Les belvédères révélateurs de la géomorphologie des lieux

Comme souvent dans les sites de montagne, des points de vue aménagés sur les hauteurs permettent d'embrasser le site plus globalement pour mieux en apprécier les qualités paysagères. Néanmoins, au contraire de ce que l'on rencontre dans les proches reculées jurassiennes, où un belvédère surplombant ces bouts du monde autorise l'étreinte du site par le regard dans sa totalité gigantesque, la complexité morphologique de la haute vallée de la Saine interdit l'appréhension complète à partir d'un point de vue unique. Aussi s'agit-il plutôt d'un réseau de belvédères participant à la mise en scène du territoire et de ses entités emblématiques.

Les belvédères routiers

Deux belvédères de type routier ont été récemment aménagés le long de la route départementale 127. Situés à l'extrémité méridionale du projet de périmètre de la haute vallée de la Saine, ils sont focalisés sur les gorges de Malvaux et la cascade du bief de la Ruine.

Le premier belvédère en entrant dans le périmètre du site découvre un panorama dans l'axe de la vallée. Le spectacle renseigne clairement sur la composition du lieu : une eau capricieuse lézardant une épaisse carapace minérale et végétale.

Le second belvédère, aménagé plus avant sur la route départementale 127, offre une vue lointaine sur la cascade du bief de la Ruine. Le regard embrasse alors simultanément les proportions grandioses de la chute en ricochet dans les flancs de la montagne, le viaduc qui semble posé comme un jouet d'enfant pour parfaire le décor devant la cascade et, au premier plan, la Saine coulant placidement au fond d'une vallée creusée profondément mais aux dimensions encore amples à cet endroit. Immanquablement, on pense à un décor de cinéma ou à un tableau de peintre.

Ce lieu garde intact son pouvoir de séduction malgré la ligne à haute tension qui le traverse. Élément qui aurait pu être clairement dépréciatif pour la qualité paysagère, il reste à cette échelle un marqueur net dans le paysage mais qui ne retire pas au site sa grâce née de l'harmonie de la disposition de ses éléments constitutifs, sorte de nombre d'or paysager.

Le belvédère de la Roche fendue... un zoom sur l'histoire géologique du site

Aménagé au sommet de la côte du Bayard, le belvédère de la Roche fendue présente un motif paysager original, aussi surprenant que pédagogique. Le long du belvédère, une lame de roche calcaire d'à peine plus de 1 mètre d'épaisseur s'est détachée de la paroi sur des dizaines de mètres de hauteur, de sorte que l'observateur posté sur le belvédère voit d'abord un gouffre étroit sous ses pieds, puis une fine barrière calcaire qui semble

Le belvédère des Ruines offre une vue panoramique sur le cœur du site, où de vastes espaces pâturés viennent aérer le tissu épais des résineux.

plantée dans le précipice, et enfin, au-delà de ce mur de pierre, le fond de la vallée.

Cette particularité qui donne son nom au belvédère illustre l'histoire géologique du site : sous l'effet d'une pression énorme due au plissement, les strates de roches calcaires autrefois noyées se sont dressées à la verticale. L'érosion est particulièrement active sur la composition argilo-calcaire de la roche. Les marnes tendres sont dégagées progressivement, isolant parfois des blocs de roche, comme à la Roche fendue, où cette lame de pierre semble arrachée du reste de la paroi.

Face au belvédère, sous le plateau des Arboux, la leçon géologique se fait grandeur nature. L'érosion a travaillé le versant au point de le mettre à nu sur une centaine de mètres de hauteur. On perçoit nettement sur la roche nue les différentes strates de diverses natures : blanches pour les bancs de calcaire et légèrement bleutées pour les marnes plus tendres. Si la scarification du versant est vertueuse sur le plan pédagogique – rappelons qu'elle offre un aperçu du code géologique du massif par le dégagement de cette coupe de strates horizontales, vestiges multiséculaires surgis du fond des mers –, elle concourt également à créer un repère paysager dans le site.

Cette entaille blanchâtre est en effet particulièrement visible. Sa forme, sa couleur et son volume la distinguent nettement dans le paysage, quelle que soit la saison. Tandis que le couvert végétal cernant la coupe propose au fil des saisons un chromatisme varié, en contrepoint la marne à ciel ouvert étale invariablement sa masse laiteuse. Au-dessus enfin, le tapis d'un vert délicat des Arboux couronne cet ensemble de motifs paysagers. Ce décor contrasté surprend et rend difficile sa caractérisation tant sa contemplation force la superposition d'impressions contraires : sauvagerie et douceur, ou encore variabilité et permanence. Le belvédère offre des vues plus lointaines vers l'ouest du site et la combe du Paradis, mais c'est bien ce spectacle singulier qui retient d'abord l'attention. Pour découvrir les trésors du Paradis, mieux vaut alors se rendre sur le belvédère voisin dit « des Ruines ».

Le belvédère des Ruines… un paysage façonné par l'homme

Le belvédère des Ruines offre une perspective panoramique sur le cœur du site. La vue rapprochée est plongeante sur la combe du Paradis et sur le bel ensemble formé par les fermes du Nevreaux et du Sauget gardant précieusement le saut de la Pisse. La ligne électrique à haute tension qui part du pylône guide d'ailleurs le regard vers cette combe. Puis, loin, la roche calcaire de la côte Poutin affleure sous le moutonnement du couvert végétal apportant aux belles saisons une touche grise au milieu de la prédominance des tons verts.

L'ensemble paysager découvert par ce belvédère se distingue par sa composition originale où de vastes espaces pâturés viennent aérer le tissu épais des résineux. Outre l'impression de douceur laissée par ces parcelles enherbées, on décèle également dans ce modelé délicat la trace de l'homme, de sa présence par-delà les âges, de sa volonté farouche de s'installer durablement dans des lieux où la nature semble pourtant devoir le repousser.

Les meilleures parcelles de terre sont encore exploitées afin de conserver la variété des paysages ainsi que la diversité des écosystèmes.

Dans la combe du Paradis, dit-on, quarante-deux personnes vivaient en 1851, bravant les conditions difficiles dues au climat, à l'altitude et à l'isolement. Aujourd'hui, en dehors de quelques ruines tapies sous le couvert végétal, deux fermes maintiennent la présence humaine alors que le refuge du Paradis sert d'étape pour les touristes et les randonneurs. Fort heureusement pour l'ouverture et la variété des paysages comme pour la diversité des écosystèmes, les meilleures parcelles de terre sont encore exploitées. Ligne de force de la qualité paysagère du lieu, l'aération du tissu couvert par ces quelques prairies ouvertes illustre l'intérêt de l'entretien d'un site. La perte de ces espaces de respiration entraînerait effectivement une fermeture des paysages et une impression d'étouffement qui nuiraient à la qualité globale de la haute vallée de la Saine.

PROJET DE PÉRIMÈTRE

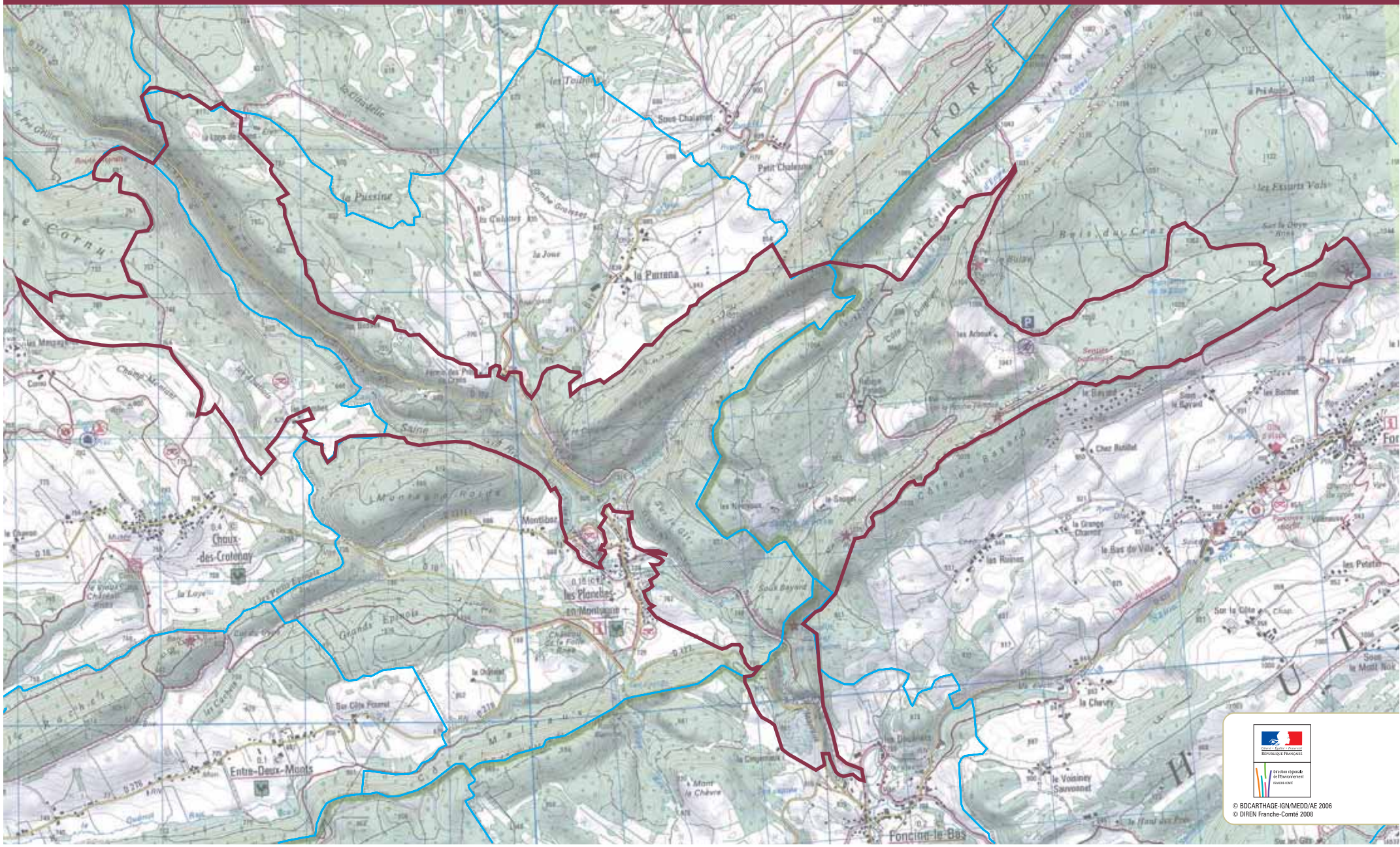

© IGN 2008 - Scan 25
© DIREN Franche-Comté 2008

Échelle
0 1 2 km

N

Périmètre
Limites communales

LA DÉTERMINATION DU PÉRIMÈTRE

LE COURS DE LA SAINE : UN PRINCIPE DIRECTEUR

Le projet de périmètre s'attache à prendre en compte et à souligner l'ensemble des motifs paysagers de grande richesse et les principales caractéristiques du site qui en font un paysage typique de haute vallée de montagne d'une valeur patrimoniale avérée.

La Saine constitue bien évidemment à cet égard le fil directeur du site, pas tant dans l'encadrement *stricto sensu* de son cours mais plutôt dans la mise en exergue du réseau qui l'alimente et des paysages qui en résultent. Le périmètre propose donc une mise en scène de la rivière où l'eau se manifeste sous différentes formes (ruisseaux, torrents, cascades, résurgences, gorges…) au sein de reliefs tourmentés.

Dans sa partie orientale, le périmètre privilégie donc la prise en compte du chevelu de ruisseaux alimentant la Saine et les apparitions spectaculaires de la rivière depuis sa source (saut de la Pisse) plutôt que de suivre le cours de la Saine sur ses premiers kilomètres, moins typiques des paysages d'une haute vallée de montagne et plus urbanisés. Cette partie s'appuie sur les reliefs de la côte du Bayard et de la côte Poutin de façon à contrôler les vues et les aménagements éventuels qui pourraient venir déprécier le site (coupes franches, relais téléphoniques, etc). Ce parti pris permet également d'englober les vastes pâtures des Arboux, du Sauget et du Paradis, qui confèrent au site des ambiances particulièrement variées et des motifs paysagers intéressants.

La partie centrale du périmètre proposé permet de retrouver le cours de la Saine dans ses épisodes les plus spectaculaires aux gorges de Malvaux et de la Langouette et d'assurer une protection réglementaire à la fois plus étendue par rapport au site inscrit existant autour de la Langouette et plus rigoureuse, pour ces lieux emblématiques, de la richesse paysagère du département du Jura. Cette définition du périmètre permet également de prendre en compte la voie du Tram et, avec elle, ses manifestations les plus impressionnantes (viaduc et tunnels du Cuiard ou sous Bayard).

Enfin, la portion occidentale du site encadre le cours de la Saine dans sa partie aval jusqu'aux confins du territoire communal de Chaux-des-Crotenay. Dans un milieu assez fermé, ce secteur donne une lecture plus apaisée mais néanmoins pittoresque de la rivière et confirme l'étroite relation entre paysages de qualité et richesse des milieux naturels (milieux aquatiques et humides, coteaux secs, forêts de pente sur éboulis).

Ce projet de périmètre permet d'assurer concrètement la protection de l'ensemble des valeurs paysagères du site tout en étant cohérent avec les périmètres relatifs aux milieux naturels (site Natura 2000 Entre-Côtes du Milieu) et compatible avec les documents d'urbanisme applicables ou en cours d'élaboration.

Ainsi déterminé, le site occupe une surface approximative de 1124 hectares et concerne quatre communes : Les Planches-en-Montagne, Chaux-des-Crotenay, Foncine-le-Bas et Foncine-le-Haut.

INVENTAIRE ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS DU SITE

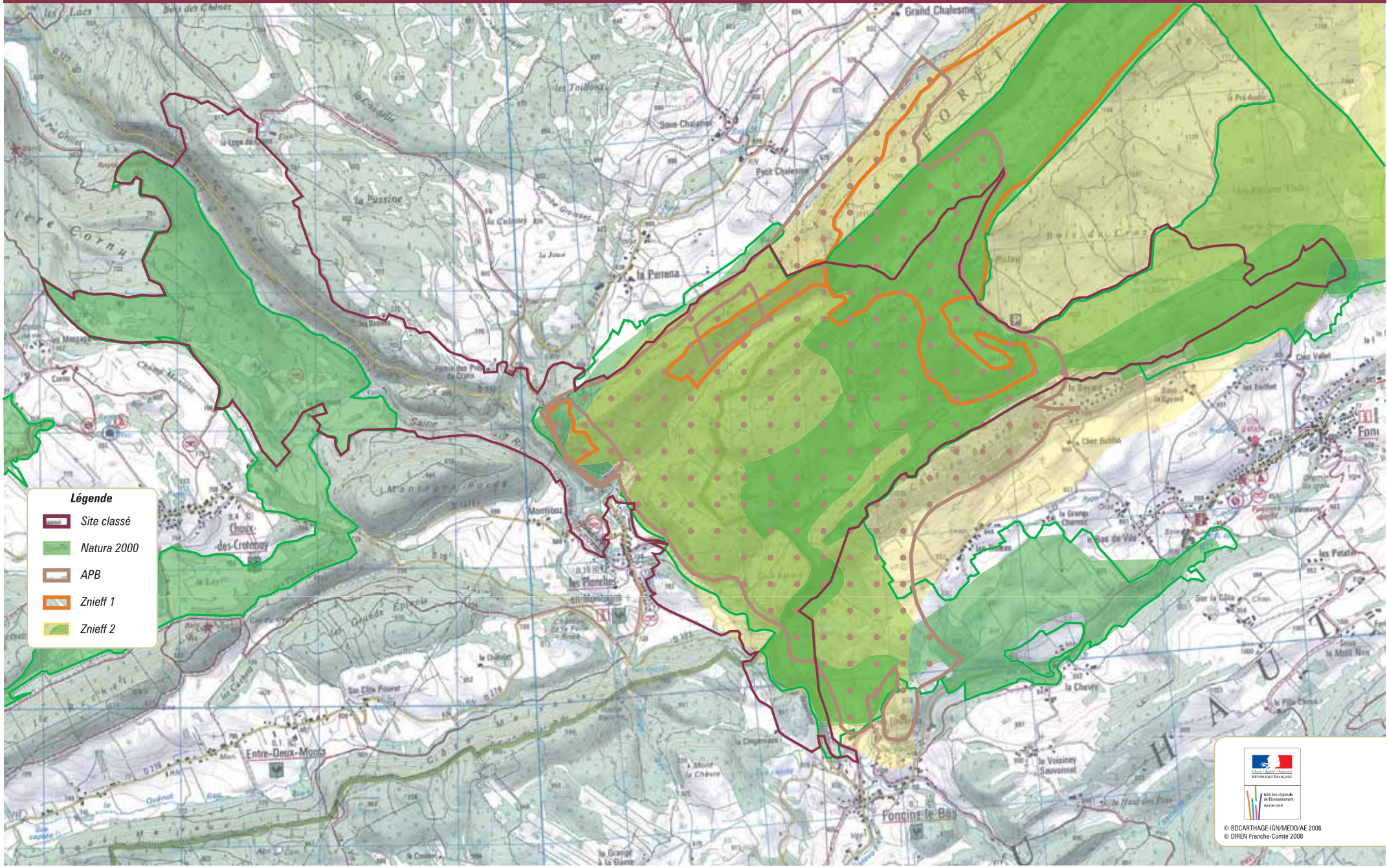

© BDCARTHAGE-IGN/MEDD/AE 2006
© DIREN Franche-Comté 2008

© IGN 2008 - Scan 25
© DIREN Franche-Comté 2008

Échelle : 1 / 25 000e

État actuel des mesures de protection du patrimoine

AU TITRE DES SITES

Le cours de la Pisse, inscrit le 15 février 1945 (commune de Foncine-le-Haut).

Les cascades et gorges de la Langouette, inscrit le 20 décembre 1968 (commune des Planches-en-Montagne).

AU TITRE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Site Natura 2000 Entre-Côte du Milieu (communes de Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas, et communes des Planches-en-Montagne et Chaux-des-Crotenay en projet).

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 des falaises des Planches-en-Montagne, côte Poutin.

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 dite Entre-Côte du Milieu, Entre-Côte du Haut et du Bulay (communes des Planches-en-Montagne et de Foncine-le-Haut).

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2 dite forêts de Granges-Narboz, du Laveron, de Mignovillard, du Prince et de la Haute-Joux – Sud – (communes de Foncine-le-Haut et Foncine-le-Bas et des Planches-en-Montagne).

Arrêté de protection de biotope (APB) et réserve de chasse de la forêt du Paradis.

Description du projet de périmètre

En prenant comme point d'origine l'intersection des communes des Planches-en-Montagne, de Syam et de Chaux-des-Crotenay, et dans le sens des aiguilles d'une montre :

Commune des Planches-en-Montagne

Tableau d'assemblage

La limite communale ouest entre les Planches-en-Montagne et Syam jusqu'à la limite communale des Planches.

Section A1

La limite nord de la parcelle n° 2 (bois de Côte chaude).

De l'angle le plus au nord de la parcelle n° 1 (chalet du Chêne), la limite nord-est de cette parcelle sur une distance mesurée de 94 mètres.

De ce point, la ligne fictive sur une distance de 270 mètres en direction du sud à l'angle rentrant sur la limite entre les parcelles n° 1 et 2.

De ce point, la ligne fictive qui rejoint la limite entre les sections A1 et A2, à partir de la limite entre les parcelles 1 et 2 et la section A2 sur une distance mesurée de 20 mètres.

Section A2

De ce point reporté sur la limite nord de la section A2, la ligne fictive rejoignant l'angle nord de la parcelle 342.

La limite nord-est des parcelles 342, 343.

Les limites nord-ouest et nord de la parcelle 320.

La limite nord des parcelles 313 et 314.

La limite nord de la parcelle 316.

Les limites nord-ouest et nord de la parcelle 317.

La limite nord de la parcelle 18.

La limite nord de la parcelle 19.

La limite nord de la parcelle 24 jusqu'à sa rencontre avec la parcelle 419.

La ligne fictive traversant la parcelle 419 jusqu'à sa rencontre avec la route départementale 17 de Nozeroy aux Planches.

Les gorges de Malvaux dévoilent une succession de cascadines, ainsi qu'un nombre important de marmites et autres curiosités taillées dans la roche.

Section C4

La route départementale 17 de Nozeroy aux Planches.

De l'angle nord de la parcelle 554, une ligne fictive jusqu'à l'angle est de la parcelle 555.

La voie communale n° 2 dite de Poutin jusqu'à sa rencontre avec la section C5.

Tableau d'assemblage

La limite nord-ouest de la section C5.

La limite communale nord-est jusqu'à l'intersection des limites communales de Chalesmes, des Planches-en-Montagne et de Foncine-le-Haut.

Sur une distance mesurée de 110 mètres sur la section A3.

Commune de Foncine-le-Haut

Section A4

La limite nord-est des lieux-dits « Sur le Latet » et « Champ Large ».

Tableau d'assemblage

Le chemin de desserte longeant le ruisseau d'Entre-Côtes jusqu'à sa rencontre avec le chemin de Chalesmes.

Le chemin de Chalesmes.

Le chemin de Foncine-le-Haut aux Chalesmes.

Le chemin de la Fontaine de la Loge.

La limite nord-ouest de la section AH.

Section AI

La limite nord de la section AI.

La limite nord-est de la parcelle n° 24.

La limite est de la parcelle n° 18.

La limite sud de la section AI.

La traversée de la Saine.

La rive ouest de la Saine.

Les limites sud-est et sud-ouest de la parcelle n° 17.

La limite sud-est des parcelles n° 13 et 14.

Section AH

La limite sud des parcelles n° 35 et 41.

Le chemin de Foncine-le-Haut aux Chalesmes.

Section B

Le chemin rural de Chalesmes à Foncine-le-Haut.

La limite sud de la parcelle n° 6.

Tableau d'assemblage

La limite est de la section A4 jusqu'à la limite communale de Foncine-le-Bas.

Commune de Foncine-le-Bas

Section B7

La limite communale des Planches avec la commune de Foncine-le-Haut jusqu'au bief du Bouchon.

Le bief du Bouchon, jusqu'à l'angle nord de la parcelle n° 992.

L'est de la parcelle 992 et son prolongement jusqu'à la limite nord de la parcelle n° 1001.

Le chemin du Bois.

Section B6

La limite entre la section B7 et la section B6 jusqu'à l'angle nord de la parcelle n° 921.

Les limites est et sud de la parcelle n° 921.

Section B1

La limite nord des parcelles n° 17 et 18.

La limite est de la parcelle n° 17.

La traversée de la rivière.

La limite sud du lieu-dit « Champ du Bois ».

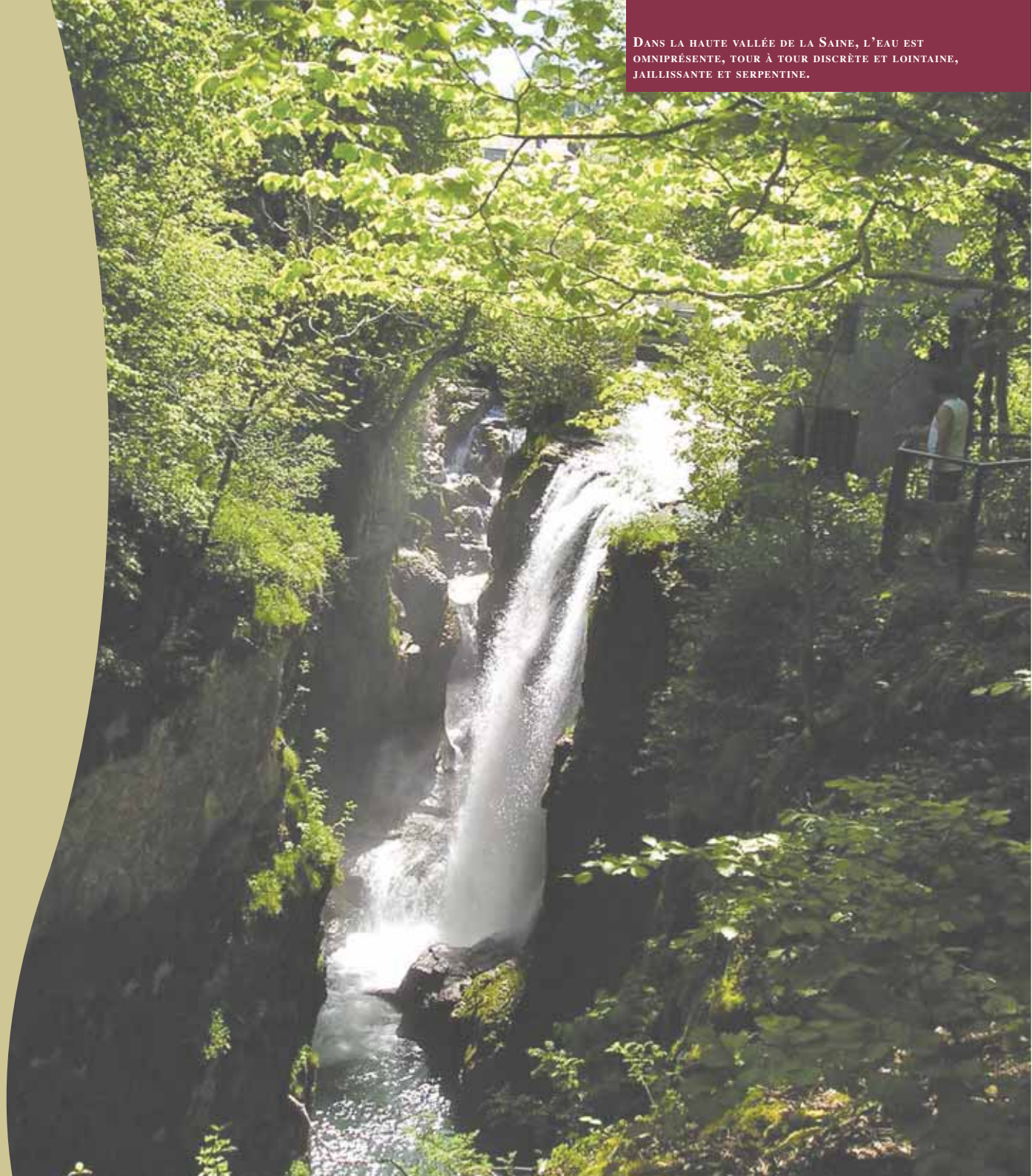

Dans la haute vallée de la Saine, l'eau est omniprésente, tour à tour discrète et lointaine, jaillissante et serpentine.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

La limite sud-est de la section B6 jusqu'à l'ancienne route des Planches à Foncine.

L'ancienne route des Planches à Foncine.

COMMUNE DES PLANCHES-EN-MONTAGNE

SECTION B2

L'ancienne route des Planches à Foncine jusqu'à l'angle ouest du lieu-dit « À la Millière ».

La limite ouest des lieux-dits « À la Millière » et « Sur chez Girrod ».

La limite ouest de la parcelle n° 383 jusqu'à la Saine.

La rive sud de la rivière jusqu'à la passerelle.

SECTION A5

La traversée de la rivière.

La rive nord de la rivière jusqu'à l'angle sud-ouest de la parcelle n° 121.

La limite ouest des parcelles n° 121, 120 et 119.

Le chemin des Chamois jusqu'à sa rencontre avec la parcelle n° 118.

La limite sud-ouest des parcelles n° 118 et 242.

La rue du Paradis.

La traversée de la rue du Paradis jusqu'à l'angle nord de la parcelle 109.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

Les limites ouest de la section A4, sud-ouest de la section A3 jusqu'à la RD n° 127.

SECTION A5

La Grande-Rue jusqu'à l'angle est de la parcelle n° 297a.

La limite sud-est de la parcelle n° 297a.

De l'angle sud de la parcelle n° 297a à l'angle nord-est de la parcelle n° 378a, une ligne fictive.

La limite nord-est des parcelles n° 378 a et 380a.

La limite sud de la parcelle n° 380a.

La limite nord-est de la parcelle n° 262b.

La limite est des parcelles 189, 227 et 176.

La rivière Saine jusqu'à l'angle nord-est de la parcelle n° 286.

Les limites nord-est et sud-est de la parcelle n° 286 jusqu'au chemin des Cascades.

Le chemin des Cascades.

SECTION B1

Le chemin des Cascades.

La traversée de la rue de la Langouette.

La limite ouest du lieu-dit « Sur la Langouette ».

SECTION B7

Le bief du Lac jusqu'à l'angle sud-est de la parcelle n° 248.

Les limites sud et ouest de la parcelle n° 248.

Le chemin de la Montagne ronde jusqu'à l'angle sud du lieu-dit « Les Culottes ».

La limite ouest du lieu-dit « Les Culottes ».

SECTION B8

La limite sud de la parcelle n° 436c jusqu'à l'angle sud-est de la parcelle n° 436b.

De ce point, une ligne fictive qui rejoint le point de rencontre de la parcelle 287 et de la limite communale de Chaux-des-Crotenay.

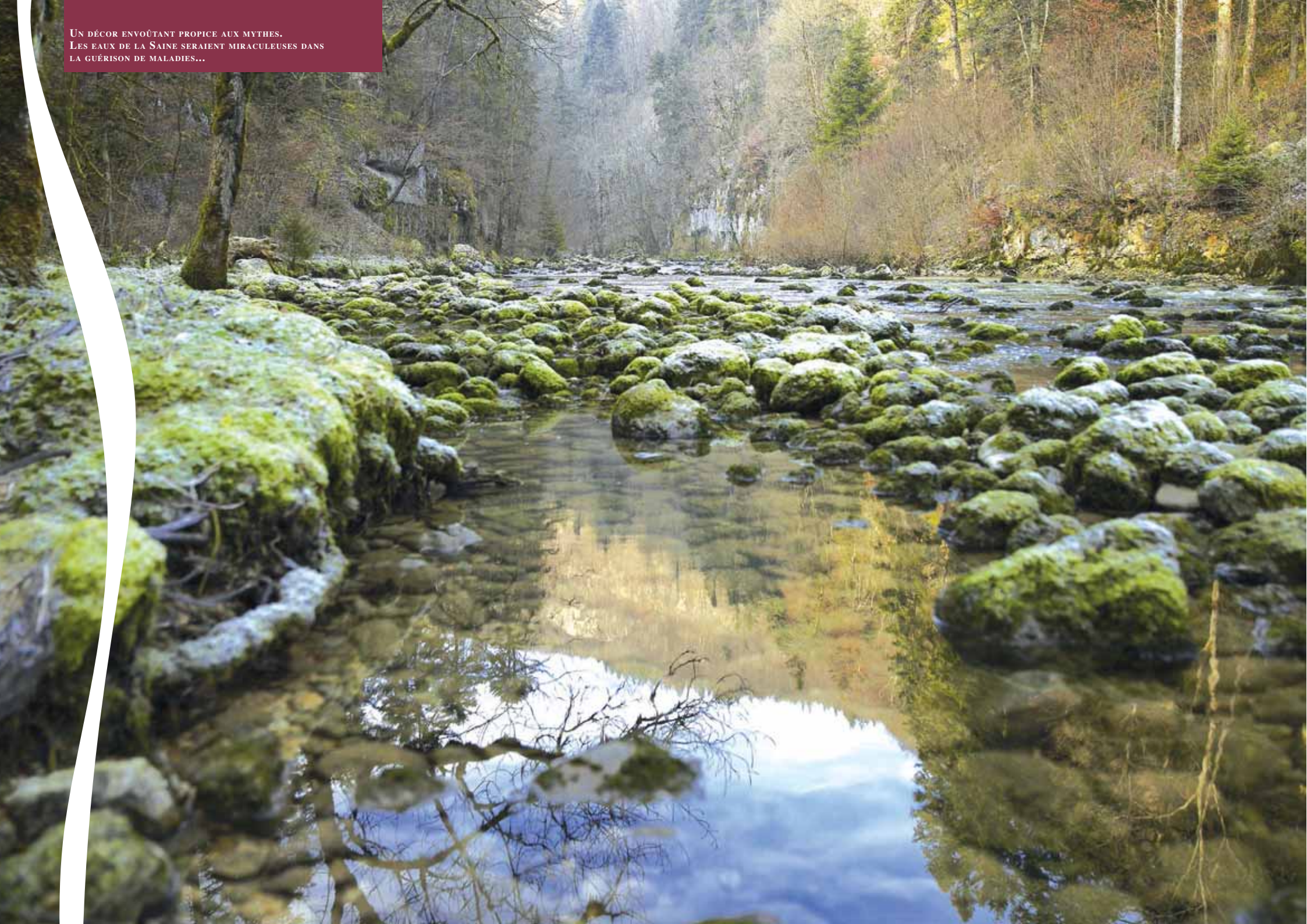

Un décor envoûtant propice aux mythes. Les eaux de la Saine seraient miraculeuses dans la guérison de maladies...

COMMUNE DE CHAUX-DES-CROTENAY

SECTION A08

La limite communale de Chaux-des-Crotenay en direction du sud jusqu'au ruisseau des Combes.
Les limites sud-ouest et nord-ouest de la parcelle n° 562.
La limite nord-ouest de la parcelle n° 563.
La limite est du lieu-dit « Les Feuillées ».
La limite nord-ouest du lieu-dit « L'Étang sur chêne » jusqu'au chemin des Combes.
Le chemin des Combes.

SECTION A02

La limite sud-ouest des lieux-dits « Derrière chez Grenier » et « Les Essarts ».

SECTION A03

La limite sud du lieu-dit « Esavilly ».
La voie communale n° 6 de Chaux au hameau de Cornu jusqu'à la section A08.

SECTION A08

Les limites sud-ouest et nord-ouest de la section jusqu'à la voie communale n° 6 de Chaux au hameau de Cornu.

SECTION A07

De l'entrée de la voie communale n° 6 de Chaux au hameau de Cornu à la limite de section A07, une ligne fictive jusqu'au point d'origine.

Vue enneigée depuis le belvédère du Bulay.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DU SITE

La procédure de classement a pour objectif la préservation de la qualité paysagère d'un site. En accompagnement du classement, des mesures de gestion peuvent contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur des motifs paysagers majeurs du site.

L'une des principales caractéristiques paysagères de la haute vallée de la Saine réside dans la présence de vastes espaces ouverts venant déverrouiller les nœuds compacts de boisement. Les activités agricoles et forestières participent donc de fait à l'entretien des paysages. Par conséquent, l'objectif de maintien de la mosaïque paysagère actuelle passe par un encouragement des pratiques agricoles en cours, respectueuses des habitats et qui garantissent la conservation en bon état des prairies de fauche.

Des dégagements paysagers pourront également être envisagés, notamment le long de la RD 127 pour ouvrir des perspectives sur la ferme du Sauget, en bas de pentes de la forêt du Paradis, sous le plateau des Arboux, pour supprimer les pins sylvestres, qui sont par ailleurs peu favorables à la préservation sur le site de la gélinotte des bois, ou encore dans le secteur d'Entre-Côtes pour limiter l'invasion de résineux.

Ces mesures sont en adéquation avec les préconisations qui seront émises dans le cadre du document d'objectif du site Natura 2000 Entre-Côtes du Milieu, en cours d'élaboration.

Par ailleurs, la voie du Tram gagnerait également à faire l'objet d'une réflexion globale visant à sa valorisation. La sécurisation du site au-dessus des gorges de Malvaux, l'aménagement des départs de promenades aux Douanets à Foncine-le-Bas et depuis la commune des Planches, le travail d'interprétation de la voie comme les moyens d'en limiter son usage détourné (par les véhicules motorisés) sont autant de points qui méritent une attention particulière.

Dans l'esprit de l'aménagement déjà réalisé du site des gorges de la Langouette, une reprise qualitative (mobiliers, sentiers) des principaux points de vue du site (belvédères du Bulay et de la Roche fendue) pourra également être envisagée.

Enfin, même si la procédure de classement d'un site n'a pas vocation à viser l'élimination systématique des éléments préjudiciables pour le paysage, il serait souhaitable que la recherche de solutions destinées à limiter l'impact des éléments disqualifiant le paysage (lignes électriques) soit mise en œuvre.

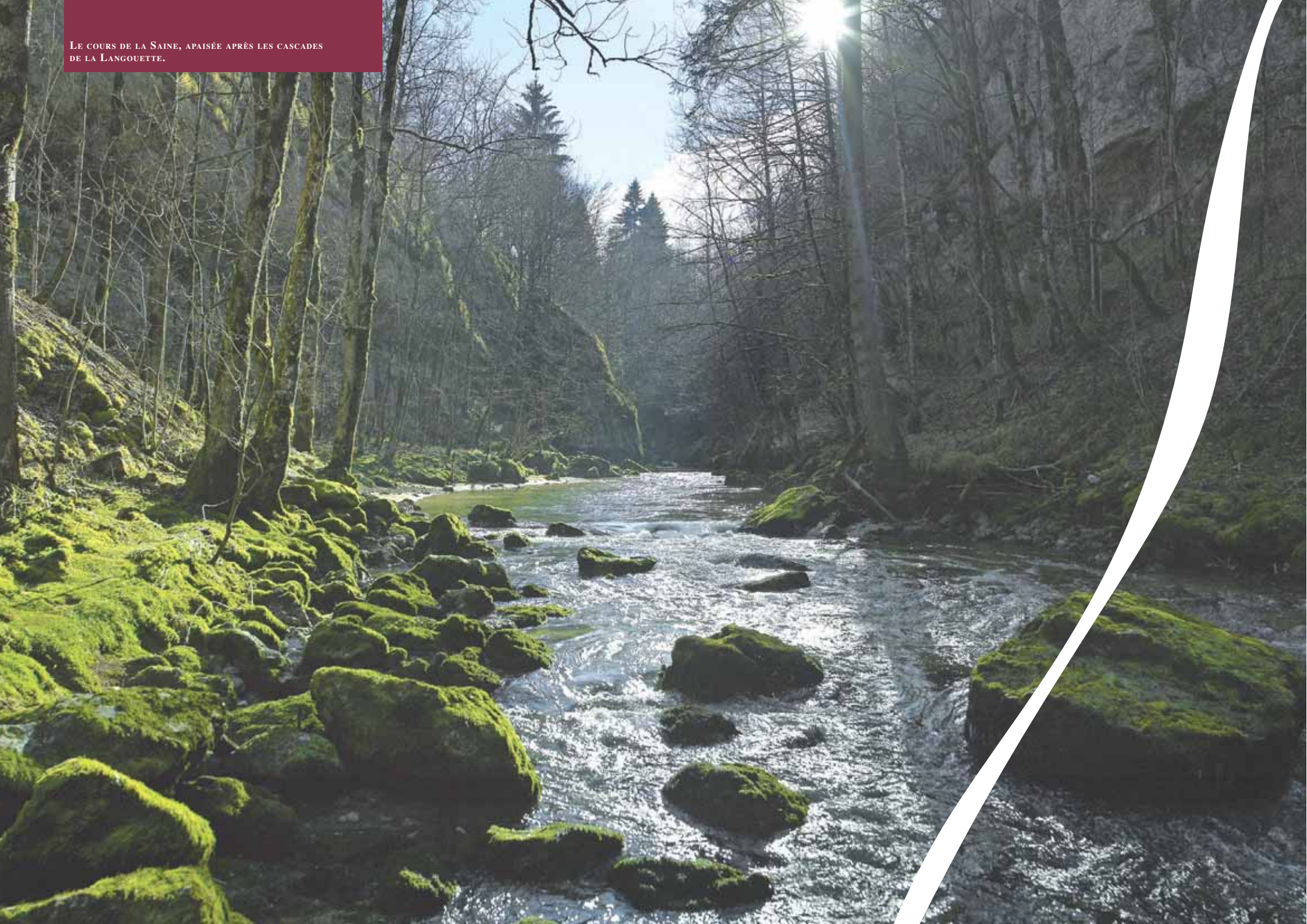

Le cours de la Saine, apaisée après les cascades de la Langouette.

CONCLUSION

Les paysages façonnés par la Saine dans la montagne jurassienne sont remarquables à plus d'un titre. Pittoresques au sens premier du terme, ils invitent au lyrisme, possèdent cette charge émotionnelle qui donne envie de les peindre ou de les chanter. D'aussi loin que remontent les sources, le site frappe l'observateur par la beauté des motifs spectaculaires offerts par le ballet de l'eau. Hier comme aujourd'hui, on ne peut qu'être séduit par les gorges de Malvaux ou de la Langouette, le bief de la Ruine ou encore le saut de la Pisse, autant de manifestations de l'eau, typiques d'un paysage de tête de bassin.
Et si l'eau confère au site à la fois sa cohérence et sa singularité, c'est aussi parce qu'elle s'unit à un environnement végétal et minéral dans un triptyque équilibré. Animé par l'heureuse combinaison de ces trois éléments, le lieu égrène des ambiances variées, sensibles aux variations saisonnières comme à l'alimentation en eau. Le caractère remarquable du paysage se double enfin d'une richesse écologique avérée qui renforce sa très forte valeur patrimoniale.

Par ailleurs, si le site est globalement peu urbanisé, la présence de l'homme y est encore nettement palpable, que ce soit par l'activité agricole qui pérennise la composition paysagère originale du lieu, par les vestiges de la voie du Tram (viaduc et tunnels) ou encore par les faits historiques, les légendes et mythologies locales qui humanisent les lieux les plus emblématiques du site (gorges de la Langouette, source de la Saine, bief de la Ruine).

Incontestablement, la haute vallée de la Saine est un site dont la conservation présente un intérêt général principalement d'un point de vue pittoresque et qui répond en cela à la définition d'un site classé posée par l'article L 341-1 du code de l'environnement.

Les vastes pâtures du Sauget confèrent au site des ambiances particulièrement variées au rythme des saisons.

BIBLIOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- *La Franche-Comté,* Henri Bouchot, 1880
- *Géographie du Jura,* Adolphe Joanne, 1882
- *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département,* André Rousset, 1854
- *Dictionnaire des communes du département du Jura, complément du dictionnaire d'Alphonse Rousset,* Max Roche, 1998
- *Carte archéologique de la Gaule – le Jura,* Marie-Pierre Rothé, 2002

OUVRAGES LITTÉRAIRES

- *Voyage dans le Jura,* Joseph-Marie Lequinio, 1801
- *Holidays in Eastern France,* Matilda Betham-Edwards, 1879

SITE INTERNET

Jean-Michel Guyon
http://jeanmichel.guyon.free.fr

MAQUETTE STACCATO – 9, RUE CHRISTIAAN HUYGENS – 25000 BESANÇON
PHOTOGRAPHIES CLAUDE-HENRI BERNARDOT : COUVERTURE (2), PAGES 10, 12, 14 (1 ET 3), 18, 20 (1), 24, 26 (1), 28, 30, 36, 40, 42, 44 / MICHEL LOUP : COUVERTURE (3), PAGES 4, 8, 16, 20 (2), 22 (1 ET 3), 26 (3), 46 / GILLES LEMAIRE (DIREN) : COUVERTURE (1 ET 4), PAGES 14 (2 ET 4), 17, 20 (3), 22 (2), 26 (2), 31, 38
CARTES ALAIN MOUSTACHE, DIREN
TEXTES GILLES LEMAIRE, DIREN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement
FRANCHE-COMTÉ

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE FRANCHE-COMTÉ
BP 137 - 5, rue du Général-Sarrail
25014 BESANÇON CEDEX
Tél. 03 81 61 53 33 / Fax 03 81 81 24 96